

FOR SALE, The EXTENSIVE ESTABLISHMENT belonging to the Honble. T. POTHIER, on the River Maskinongé, (which River discharges itself into Lake St. Peter) viz:—

Valuable Grist & Barley Mills, Saw Mill, Carding, Fulling and Dressing Mills, with Houses, Stores, Blacksmith's Forge, Stables, and all other suitable Dependencies; Also, a Wheat Store at the Outlet of the above River.

About three hundred and fifty Arpents of Land, partly laid out in Tillage and in a high State of Cultivation, with a large and Commodious Two Story Dwelling House and all the requisite Dependencies for a Gentleman's residence; and also a Farm House and complete range of Farm Buildings on an extensive scale.

If the purchaser were desirous of purchasing or leasing the Fief Marie-Anne whereon the above establishment lies, the Proprietor will either sell or lease it for a term of years; and were the extent of Land an object, would agree also to dispose of the adjoining Seigneurie De Lanauidière on similar conditions.

Fief Marie-Anne lies in the District of Three Rivers, and consists of the part of the Gulf, situated on the North East side of the River Maskinongé, with the Boundary of Beauclerc throughout the Seigneurie Carufel; it is bounded in depth by the Seigneurie De Lanauidière; This latter Seigneurie lies partly in the District of Montreal and partly in that of Three Rivers; the Concessions already made are comparatively few in proportion to its extent; the Soil is rich and well wooded, both in timber and other wood of the best qualities. It is watered by the River Maskinongé, which, taking its source in a fine Lake of the same name, of Oval Form, and of about nine Miles Circuit, within the precincts of the Seigneurie, runs thro' the Property diagonally and discharges itself into Lake St. Peter. The Lake Maskinongé abounds in Fish and especially in the fine species so named. There are several Mill Seats along the River, particularly at the Falls near the front Boundary of the Seigneurie where a distance of about twelve arpents of Rapids and Cascades successively, presents most favorable sites for situating Mills; The vicinity of the Falls also offers several Iron Mines, affording the practicability of establishing Forges at a moderate Expence.

For further particulars apply to the Proprietor at Montreal, Two will only exact the payment of part of the purchase Money and leave the residue on Terms, or if desirable, on redeemable annuity.—Montreal, 29th March 1826.

Canada Company's Office, York, 28th July 1827.

THE first hundred Town Lots in the Company's new Town of Guelph, having all been taken up by Twenty Dollars each, and nearly the whole of the second hundred at the advanced rate of Thirty Dollars, the price of the Town Lots after the thirteenth August, will be Forty Dollars, and of the land in the neighborhood Two Dollars and a half per acre—payable as stated in the former advertisement, viz: the Town Lots cash, and the land payable in five years by instalments.

One road from the town into Waterloo has been opened to the breadth of three chains, including clearing on each side. Another to Erasmus a third is in progress towards Dundas, to be made through the Clergy Reserves at the expence of Government; a fourth is also in progress towards the Township Lane between Nichol and Woolwich and a direct road between York and Guelph has been projected by the Inhabitants of the intervening Townships, so that the town may be considered already as the most central in the Province independent of its great local advantages and water privileges.

One half of the money arising from the sale of the Town Lots continues to be set apart for the endowment of a Public School, the foundation of which will be laid on Monday the 15th August. The plan of the town, and the diagram of the lands can only be seen on the spot, on application to Mr. PATER, there.

JOHN GALT.

FOR SALE.—The following desirable Property situated in the second Concession in the Parish of St. George, 2 leagues from Three Rivers and about half a league from the Church of St. Gervaise, viz:—

A CRIST MILL of two pair of Stones, with the droit de Banalité.

Two small SAW MILLS, one Saw Gate each.

Together with 12 acres of good Meadow LAND. The Country is well settled in the neighbourhood and there is always ample employment for the Grist Mill when it is sufficiently supplied with water.

There is an abundance of Wood in the neighbourhood. Logs can be bought of the Farmers delivered at the Mill, at 25 dollars the 100 for Spruce, and 20 dollars the 100 for Pine.

The Mill is about 50 arpents from Lake St. Paul which discharges itself by the River Godfroy into the St. Lawrence opposite Three Rivers, and until the middle of June, Bateaux can be floated up. For further particulars apply to Monsr. DUMOULIN, Notary, Three Rivers, Monsr. JOSEPH LEBLANC the present occupier, on the Spot, or Mr. W. PRICE, Quebec.—15th January, 1827.

FOR SALE.—The FIEF & SEIGNIORY of DESCHAMBAULT, situated at thirteen leagues above Quebec, on the north shores of the St. Lawrence, containing a league and a half in front, by three leagues in depth, having a good Grist Mill, with the right of Banalité, the said Mill being advantageously situated, for vessels taking in and unloading cargoes. The River St. Anne running through this Seigneurie, affords a good salmon fishery, which may easily be improved, so as to give a considerable income.

Likewise the Domaine of the said Seigneurie, of five arpents in front by three leagues in depth, of an excellent soil, fine meadows, a manor house well built of stone, barns, stables and other office houses; the whole in good repair, and pleasantly situated.

The Domaine or the Seigneurie will be sold either together or separately.

For further information apply on the premises to LOUIS FLEURIE DE LAGROUVERAINE, proprietor, or to E. B. LINDSAY, Notary at his Office, in the Lower Town of Quebec, St. Peter Street.—Quebec, 25th June 1827.

BY PRIVATE SALE, the fine WOODEN HOUSE opposite Carrouge ferry, of twenty four feet square, a capital stand for business, having an excellent BAKE-HOUSE. Also, the adjoining small house. The buildings are new and in excellent condition. For further information apply to the proprietor JOSEPH DUBLE, near the St. Eusebe Church, or to THOMAS LEVALLEE, Grocer, St. Roch's Suburb, Quebec.

If this property is not disposed of at private sale by the 24th September next, it will then be sold by auction at 2 o'clock to the highest bidder on the spot.—7th June 1827.

FOR SALE an excellent Farm in the Township of Leslacs, about 45 miles from Quebec, containing 156 acres, 50 of which are in the highest state of cultivation, with a good framed dwelling House, out Houses, &c. erected thereon. The Stock and Crop consisting of Wheat, Barley, Oats, Peas, Turnips, Hay, Cattle, &c. to be taken at a valuation.—For further information apply to M. WALSH, Quebec, 25th August, 1827.

FOR SALE,

THE HOUSE and Dependencies, No. 9, Palace Street, formerly occupied by the late Honorable Mr. De La Riviere.—Apply to Mr. WILLIAM MORRISON, in this City, or at Montreal to Mr. POTHIER, proprietor, who will give easy terms of payment or admit them to be in redeemable annuities, à Constituit. Quebec, March 27th 1826.

FOR SALE, with secure titles, an Emplacement in St. Vallier Street, of 66 feet in front by 59 feet in depth, together with the two story stone house of 25 feet square, with an hangar of two stories in the rear; the whole is in excellent condition. Apply on the premises to Mr. ALLE for further information.—24th May 1827.

THE late Mr. Ropp's House in St. Peter Street for Sale. The lower story is at present occupied as a grocery store by Messrs. Ronfrew & Tat, and being situated in the centre of business the stand very valuable. Easy terms of payment will be given. Apply on the premises for further particulars.

FOR SALE, the HOUSE, FARM, &c. known by the name of WOLFESFIELD; Also, the property of DAVID MURDO, Esq., on St. Peter Street. For further information. Apply to MATW BELL.

TO BE LET, and possession given after 16th instant, the House and Garden on St. Stanislaus and Angel Streets, Upper Town, (late Judge Pyle's) and now occupied by Mr. PENNINGTON, (Ay-master, 71st Regt. Apply to Messrs. Neilson & Cowan, No. 5, Mountain Street.

N. B. If a suitable Tenant offers for a term of years, wished for alterations and repairs will be allowed on a Plan and Estimate.—26th July 1827.

TO LET.—A Counting House or Office in the House, now occupied by Messrs. R. WOOD & Co. St. Peter's Street, opposite the Quebec Bank; together with a stone hangar and cellar. Apply to the undersigned proprietor. ED. GLACKEMEYER, N. P. Quebec, 7th March, 1827.

TO BE LET the following Houses the property of the Estate of the late John Gaudin.— A dwelling House at St. Roch's at present occupied by Mrs. Gaudin, together with the dependencies, consisting of a Yard, Stable, Coach-house, &c. The premises being very commodious and in excellent repair, are well adapted for a respectable family.—A Stone dwelling House in Richelieu Street in St. John Suburbs, near the top of cote d'Abraham, with a Butchery, Yard, Stable, &c. appertaining thereto. This property is well arranged for one carrying on the Trade of a Butcher. For further particulars apply to JOHN KERR, Agent to the Estate 19th April 1827.

TO BE LET and possession given immediately, a spacious DWELLING HOUSE in Craig Street, St. Roch's Suburbs, near Dorchester Bridge.—This building is well situated for a Tavern, and will be let as one House, or divided, so as to suit families wishing smaller apartments. Also a neatly finished house in excellent repair at Point Levy, situated near the Steamboat Wharf, very eligible for a summer residence. Apply to JOHN KERR, Agent to Gaudin's Estate, 28th June 1827.

TO LET, from 1st October next, at Three Rivers, for any term of years, the DWELLING HOUSE and PREMISES situate on the Place d'Armes, and lately occupied by the subscriber. The House is roomy, and highly convenient for a large family; the Offices are in the best order, and every way fitted for a general establishment; the Garden is large, and contains some valuable Trees and Shrubs. For terms apply to the subscriber, at Montreal, or on the Premises. Montreal, 29th August 1827. L. GUGY.

TO LET, two Stone dwelling HOUSES belonging to the Estate of the late Matthew McCLELL, situated in St. Joseph Street. The one lately occupied by the deceased, and the other now in the occupation of Messrs. J. & J. Thornton, there are spacious vaults and cellars and sufficient yard room and stabling for each house. For particulars apply to Mr. J. BELANGER, Notary Public, St. John Street.—11th July 1827.

TO LET, and possession given 1st May, the WHARE STORES, HOUSE, &c., lately occupied by Messrs. S. T. CORRIE & Co. Apply to W. G. SHEPPARD, The Cape Diamond Brewery, the Wharf, Store, &c. will be let on the 1st of May 1827; by W. G. S. Quebec, 6th Nov. 1826.

TO LET, from the 1st May next, a convenient Two Story House, with good Stabling and Coach-house &c. For particulars apply on the premises, No. 9, George Street, near the Battery. Quebec, 5th Feby. 1827.

TO BE LET from the 1st of May next, the HOUSE and STORE on Pré-de-Ville Wharf, at present occupied by Mr. CUVILLER. Apply to MOIR & HEATHIL. 14th Feby. 1827.

TO SETTLE.—Lands in Frampton.—The subscriber informs settlers that he has got a line drawn, in the middle of the first range of the lands of Frampton, along which he proposes to open a road. Lots on both sides of this road will be conceded by him at the annual rent of 10s. currency a year for fifty arpents, without any other charges whatever, that of opening and keeping roads alone excepted. No rent will be required for the first three years. Apply at Quebec to JACQUES VOYER, Notary. Quebec, 9th April 1827.

FISHERIES AT KAMOURASKA:—To be LEASED for several years and possession given on the 1st May next, all the Islands of Kamouraska, with the rights of fishing and sh oting. For further particulars, apply to M. Pascal Taché the proprietor on the spot or to Mr. J. Bie. Larue.—Quebec 28th July 1827.

Quebec Auction Mart and Commission Store, 59, St. John Street

WINES, &c., just land d, and received for sale by the subscriber,

- 40 Dozen Claret,
70 " excellent Port,
20 " superior do,
29 " Madeira,
15 " light table do,
1 Bale of Brussels Carpet,
2 " Kidderminster do,
1 " Hearth Rugs,
1 Bale Power loom Cottons,
1 " Ell wide Sheetting do,
2 Cases Fine Irish Linens,
1 " assorted Bombazette,
1 " of Holland Tapes,
200 Boxes English Soap,
20 " Windsor do,
10 " Green Anchoovies,
20 Barrels Japan Blacking,
2 Cases Boots and Shoes,
1 " assorted Saddlery,
2 Cases assorted Hardware,
1 " Cutlery,
70,000 Clarified Quills,
700 do. assorted London made Candle Powder Moulds

FOR SALE by the subscriber at his Stores on the Queen's Wharf.

- Pork of the several different qualities—free and in bond,
Beef, ditto, ditto, ditto, ditto,
Flour, ditto, ditto, ditto, ditto,
Indian Meal, in hogheads and barrels, ditto,
Butter and Lard in small kegs,
Keets of Tongues and Tripe, for West India Market,
Tobacco in Kegs,
100,000 feet Oak,
200,000 feet white Pine,
10,000 sp. flatted Deals,
15 M. stand. Staves,
50 M. West India Staves, on Bell's and Morrison's wharves,

Quebec, 28th July 1827. CHAS. A. HOLT.

QUEBEC HAT WAREHOUSE: A. B. WICK STEAD, begs to tender his grateful acknowledgments to his friends for their kindness in waiting to be supplied from his Spring Importation, which he is sorry was delayed from the non-arrival of the vessels by which the same was shipped, although shipped on board early in the season.

He has now the pleasure of informing them that by the Euphrosyne, from London, and the Fame, from Liverpool, he has received his Spring assortment of Hats, viz: Clerical superfine beaver hats, Gentlemen's superfine black and drab beaver hats, latest London fashion, Ladies' best beaver bonnets, full trimmed, Plated bonnets, drab and black, Mens' fine and common plated hats and youths and boys ditto. Also, a box of real Ostreich Plumes, of all colours, being the finest ever imported in the country.

Town and country merchants supplied as usual on favourable terms. Hats and bonnets dressed and repaired.—7th July 1827.

J. A. WANTON, offers for sale at his store, Sault-au-Matelot street, Fine Canada Nails, Horse Nails and Spikes, Ship-builders Iron, Day and Martin's Paste and Liquid Japan, Window Glass, Lamp Black, White Lead, Black Pepper, Cinnamon, London Vinegar, Epsom Salts, Castor Oil, and 100 Dozen London bottled Port, Claret and Sherry Wines, 6 Hhds. of fine Claret.—25th July 1827.

SARONY'S BAZAAR, Nos. 24, & 25, MOUNTAIN STREET.

THE Subscriber begs leave to invite the Gentry and Public of this place to visit his Bazaar, where the greatest variety and extensive assortments of many different articles can be seen, such as may not be found in this Province, and which has been considerably augmented by the Goods he received this year per the Ottawa, St. Lawrence, Clifton, Eleanor and Balow, consisting in general Stocks of Jewellery, Plated and Bronze Ware, fine Cutlery, Haberdashery, Penmanship, and a large assortment of Fancy Ware, too numerous to detail, (but of which, for the convenience of the Public, he intends to have catalogues circulated from time to time.) His fixed prices will be found very moderate, and 6 months credit allowed to those of his Customers who always have been punctual; and two shillings discount on the pound will be allowed to those who pay ready cash, provided the purchase is above one pound.

Quebec, July 12th 1826. A. SARONY.

FOR SALE, ex Ajax, from Newcastle. 500 Chaldons best Walls-end Coals, 2000 Gross Wine Bottles, 10 Doz assorted Welsh Iron, Paints of different colours, Glass Carboys, in hampers.

Also FOR SALE, An elegant and superior finished Stanhope with Mail Coach axle, perfectly new. Apply to H. GOWEN, & Co. Lower-Town, Quebec, 28th June 1827.

H. N. PATTON, STOCK AND EXCHANGE BROKER, QUEBEC.—For sale and always on hand: Government Exchange, Bills on London at 30 or 60 days sight, Fire Assurance Stock, Quebec Bank Stock, Welland Canal Stock, Drafts on New York at any sight, Drafts on Montreal at any sight, Gold, &c. &c. The highest premium given for Gold, British Silver, old Shillings, &c. &c. The highest premium given for Officers' Bills, &c. Any money transactions negotiated.—50th April 1827.

COGNAC BRANDY, GENEVA, &c.:—For Sale by CHARLES NOYES, at his Stores, St. Paul Street, Cognac Brandy, Geneva, Muscovado and refined Sugar Currants, Sallad Oil, Ginger and Nutmegs, Indigo, Windsor and Brown Soap, Sarch and Black Lead, Stone Blue, Mustard, Double-boiled Linseed Oil, Basket Salt, Nails of all kinds, Paints of all colours, Plug Tobacco, Lard, Assorted Earthenware in Crates, 24th May 1827.

CHAMPAGNE, BRANDY, BENEVOLE WINE &c. FOR SALE by H. LE MESURIER & Co.:—29 Hogheads Refined Sugar, 40 Pipes Benevole Wine (very superior,) 8 Hogs-heads, Cognac Brandy, 10 Pipes, Champagne in Quart and Pint Bottles warranted first growth (Clicquot's Brand) Also Venigar, Lamp black, T. B. Pipes, Glassware, &c. 11th July 1827.

FRENCH FANCY WARE AND WINES. The subscriber has just now received from France per the Medway from London an assortment of French Fancy Goods never before imported before in this country; consisting of Porcelain de Sevres, comprising Tea and Coffee sets, Vases, Chintzy Pieces, and a variety of other Ornaments, Silk Shoes, Artificial Flowers of every description, rich Bracelets, Silk Braces and Slippers, Eau de Lavandre, Eau de Rose and genuine Eau de Cologne, a large assortment of Perfumery, Musical Clocks, ditto Snuff Boxes, Silver Spectacles and a variety of other Fancy Articles.

Vin de Champagne, Vin de Bourdeaux, &c. And Real Cognac. J. B. MARTINUCIO, 15th Aug 1827. St. John's Street, opposite Genl. Wolf.

RUM, WINES, PAINTS, GLASS, SHOES, &c. For Sale, by MARTIN CHINIC, Commission Merchant.—Jamaica Spirits, Leeward Island Rum, Muscovado Sugar, Port, Spanish and Tenerife Wines, Boston Blue-white, red, and black Paints, Coppers, Nails 2 1/2, 2 3/4, Window Glass 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, Cutlery, pale Seal Oil, English Linseed Oil, 6 doz bottles Castor Oil, Soutle, Sheep Skins, Pitch, Tar, Rosin and Turpentine; also, an assortment of Woolen and Cotton Goods, Mens' Womens' and Childrens' Shoes. Sault au Matelot Street, 5th July, 1827.

DENNETS AND FOUR WHEELED PHEASANTS, &c.—The subscriber respectfully begs leave to inform his friends and the public in general that he has for sale TWO HANDSOME DENNETS which will be finished in the most fashionable and workmanlike manner, and two very handsome FOUR WHEELED PHEASANTS, one with elliptic springs and a box behind, the other with double seats &c. Also two very handsome HALF COVERED CALASHES. As the above articles are of the best materials they will be warranted superior to any made in Canada for neatness and durability. For sale.—Springs of every description warranted of the best quality and Axes of every kind, Ploughs, &c. all kinds of CARTRIDGE WORK done with dispatch and on moderate terms, by JOHN GRAVES, No. 15, St. John Street. 20th March 1827.

NEW MONTREAL APPLES.—L. B. Rodier, has just received and offers for sale, a quantity of the best Montreal Apples. Apply at Mr. Crépéau's, Cul-de-Sac.

TWO Hundred and thirty Tons Salt, 200 Boxes Yellow Soap, just arrived per Lady Digby from Liverpool, and for sale by the subscriber, who have also on hand Paints, Sherry, Port, Claret and LACRYMAE CHRISTI Wines in bottles, Claret, Benevole and Sicilian Wines in casks. 20th August 1827. JAMES HAMILTON & Co.

A FEW half Barrels of superior Flour, put up for family use, just received, and for sale by C. A. HOLT, Queen's Wharf. Quebec, 25th Aug. 1827.

FOR SALE:—A quantity of good second quality WHITE OAK Timber and PINE DEALS. JOSEPH DYKE, Office, George Street, Upper-Town. Quebec, 17th Aug.

FOR SALE 25 Puncheons Mollasses, 25,000 feet Oak, 12,000 " Pine, 10,000 " Elm, 160 Logs Red Cedar. Apply to ROBERT STEWART, Hunt's Wharf. 15th March 1827.

The Cargo of the Brigantine MARY, from St. Kitt's, 67 Tierces and 95 Barrels, Muscovado Sugar, 2 Puncheons Shrub and 5 Barrels Tamarinds. Now landing at Jones' Wharf, and for sale by JAMES BLACK. 19th July 1827.

NOTICE TO SPORTSMEN. THE Subscriber has just now unpacked his large assortment of FISHING TACKLE. A. SARONY, July, 12th 1826.

JUST received per Endeavour and Euphrosyne, from London, 15 Cases fine Claret, 15 Cases Old Brown Sherry, 1 Pine 7 hds. Superior Port Wine, Cognac Brandy, Nutmegs, &c. Hunt's Wharf, 6th July. W. B. MEYER.

BELLHOUSE'S THREE RIVERS WHISKY. A Supply of approved quality constantly on hand, and for sale by Wm. BUDDEN, Quebec, or at his Office Montreal. 10th May 1827.

JUST arrived ex Ottawa, Church, Chapel and Ships' Bells, from 15 to 500 lbs.—Also French Burr Stones. 17th May 1827. MICHEL CLOUET.

GOOD HAY:—PIERRE FORTIER of Rivière du Loup, has 3 or 4,000 bundles of excellent timothy hay, which he will sell at a moderate price. The hay will be delivered at Rivière du Loup bridge, on board of bateaux, between this date and the 1st June. Also, 500 bushels of good OATS at a reasonable price and will be delivered at the same place.—Riv. du Loup, 21st May.

FIRE WOOD FOR STEAM BOATS: AT Bateaux for sale, at 10s. a cord, by JOSEPH PACAUD, and will be kept constantly afloat for the use of any of the boats wanting it, payable at the first demand.—26th July 1827.

FOR sale by the subscriber: 500 Barrels Herring of the best quality, 500 Do. Mackerel, cured with coarse salt and spiced. Quebec, 9th August 1827. F. BUTEAU.

JUST now received and offered for Sale by the subscriber an infallible Liquid for the destruction of Flies of other Insects, &c. &c. its virtues and direction are to be seen on the Label of the Bottles. A. SARONY, 27th July 1826. Mountain Street Nos. 24 & 25.

RUM & SUGAR:—Now landing and for sale by Wm. DOUGLAS, St. Andrew's Wharf, 82 Puncheons Grenada Rum, 19 doz. Antigua, 19 Hogheads superior quality Trinidad Sugar.—21st June 1827.

FOR KINGSTON, JAMAICA, direct.—The well-known, fast-sailing Ship, BERLIN, 305 Register Tons, Weaver Master, will be early despatch for the above port, and will take Flour, Provisions, and Lumber, on freight, if early application is made to the Master on board, at Gaudin's Wharf, to James Millar, Esq. Montreal, or here to Quebec, 6th Sept. 1827. GEO. ROSS & Co.

FOR CHARTER.—To Liverpool, the Clyde, or Demerara, the fine new coppered Ship SPRING HILL, 547 Register Tons, D. Murpe, Master. This vessel is a first rate conveyance for Wheat, Flour or Ashes, and if such does not offer, will immediately commence to load for Demerara, for which place freight or passage can be had on moderate terms. Apply to the master on board, or to Quebec, 6th Sept. 1827. GEO. ROSS & Co.

FOR CHARTER.—To any port in the United Kingdom of Great Britain and Ireland, the fine first class vessel CITY OF WATERFORD, burthen per Register 550 Tons, Robert Thomas, Master, also THE SHIP GEORGE THE FOURTH, burthen 500 Tons, John Morgan, Master, just arrived. Apply to R. T. FROST & Co., Quebec, 6th Sept. 1827. Atkinson's Wharf.

FOR CHARTER.—The Ship LIDDEL, Capt. Thompson, 526 Tons per Register, is offered for Charter to any safe Loading in Great Britain or Ireland, and will be ready to commence loading in two days. Application to be made to Capt. Thompson on board, or to 6th Sept. 1827. IRVINE MACNAUGHT & Co.

FREIGHT FOR DUNDEE.—The Brig HEART OF OAK will commence loading for the above port immediately, and take any freight that may offer. Apply to Capt. Booth on board, or MOIR & HEATHIL. 6th Sept. 1827. Prés-de-Ville Wharf.

FOR SALE at St. Pierre, about 9 miles from Quebec, a small Farm with a small Dwelling House erected thereon, also a Barn and out-buildings, for conditions of sale enquire at the Duke of Northumberland Arms Inn, end of St. Roch's.—Sept. 6th 1827.

FOR CHARTER TO LEITH.—The copper fastened and coppered Bark HARMONY, John Young, commander, burthen per Register 276 tons, would accept of a Charter to the above port if applied for immediately; and will be ready to commence loading in a few days;—if not chartered in the course of the present week, the Harmony will then commence loading for Leith as a general ship, and will receive also such freight as may offer for any neighbouring Port within the Frith. Application to be made to 2nd Sept. IRVINE MACNAUGHT & Co.

FOR SALE, the good Schooner MARGUERITE, 102 tons burthen, with new hemp and iron Chain Cables, Anchor, Warps and standing and running Rigging. Apply to the proprietor or to Mr. O. Brunet, merchant, Lower-Town.—30th August 1827.

FOR LONDON.—To sail about the 10th of next month, the regular Brigantine TITAN, DRA, G. Wray, commander. This ship being regularly fitted up for the East India trade, affords an excellent opportunity for passengers, having spacious accommodations. For passage apply to Mr. Levy, merchant, Quebec, or to the Capt. on board off Atkinson's wharf.—15th August 1827.

FOR SALE.—A strong well built Brig of about 115 Tons Burthen; lately launched and now lying in the Cul-de-Sac; built of black birch, larch and cedar, having all her masts and spars complete, she is well adapted to the West India trade.—Apply to SLEPPARD & CAMPBELL, 26th July 1827.

FOR Freight or Charter to St. John's Newfoundland, Halifax, Madeira, St. Michaels, or any Port in the Gulf. The New copper fastened Brigantine ST. AUBIN of 98 tons Register. Apply to JAS. L. MARETT, No. 22, St. Peter Street.—28th July 1827.

FOR SALE the Cargo of the Schooner WAN-DERER, from Messina, viz:—Lemons, Zante and Lari Currants, Raisins, Olive Oil, Lemon Juice, White Wine Vinegar, Nuts, Almonds, Soap, Cork Wood, Marsala Wine, Bronte and Zina Madeira in Hhds. & Qr. Casks, &c. &c. Apply to JAMES HUNT, Quebec, 6th June 1827.

IRISH LINENS.—A few cases of very superior quality fine 4-4 Linens; also, Muslins and Calicoes, just received per Hope, and for sale by the subscribers. 6th Sept. 1827. JAS. HAMILTON & Co.

DISSOLUTION OF PARTNERSHIP:—The Co-partnership heretofore existing between the undersigned under the firm of ANTHONY BISON & Co. was dissolved by mutual consent on the 1st May last. All persons having accounts with the late firm, are required to present them to Mr. A. Bisson, who is solely authorized to settle them. Signed ANTHONY BISON, 7th June 1827. ANDREW L. FRASER.

NOTICE.—Persons indebted to the Estate of JEAN BELANGER, Esq., are requested to make payment to the undersigned, and those who have claims against the same are desired to send their accounts for settlement. 30th August 1827. FRAS. BELANGER, Testamentary Executor.

NOTICE.—Persons indebted to the Estate of Mr. MOFFAT, deceased, are requested to make payment to the undersigned; and those who have claims against the same are desired to send their accounts for settlement. 5th September 1827. MARTIN MOFFAT, Testamentary Executor.

THE Creditors of the late Samuel Thomas Corrie, and of the late firm of S. T. Corrie and Co., are hereby notified, that the undersigned Curator has this day obtained legal authority to distribute the monies in his hands belonging to the said Estate. Immediate payment will therefore be made to the said creditors, upon application to the undersigned at his office in St. Peter Street, 25d Augt. JOHN KERR.

STRAY HORSE.—Strayed a few days back from Stos. Atkins' farm at the Little River, a tall bay American Horse, about six years old. Any person having him in possession will be paid all expenses by sending him to said farm or to Mr. Cady's stables.—27th August 1827.

ETNA FIRE ASSURANCE Co.:—The Subscriber begs leave to inform the Public, that as it is the desire of the Etina Assurance Company to do business on equally as moderate terms as any of their competitors in this place, no charge will be made for Policies issued at their office from and after this date. D. R. STUART, Agent. Etina Fire Assurance Office, St. Antoine Street, Lower Town, Aug. 24th 1827.

QUEBEC BANK:—A semi-annual Dividend of Three per cent on the amount of the Capital Stock paid in, has been this day declared, and the same will be payable at the Bank on and after Monday the 5th of September next. NOAH FIFER, Cashier. Quebec, 2nd August 1827.

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY. The Stockholders of this Company are hereby notified that an election for Two Directors, (in lieu of a like number retired from office,) will take place at the Company's Office on MONDAY the 17th instant. Balloting to open at 10 o'clock, A. M. and close at 2 o'clock, P. M. By order, Quebec Fire Office, } W. HENDERSON, Junr. 1st Sept. 1827. } Secretary.

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY. The public are respectfully informed, that from and after the date hereof, no Fees will be charged on Policies issued at this Office. By order of the Board of Directors, Wm. HENDERSON, Jr. Secretary. Quebec, Fire Office, 10th May 1827.

PUBLIC NOTICE is hereby given to Proprietors of Houses, that an Inspection will commence on the 1st of next month, to ascertain whether their property is furnished with Fire buckets, Poles and Ladders, agreeably to Ordinance. The names of those persons whose houses may be found deficient in those articles, will be forwarded to the Magistrates, in order that they may be dealt with according to the Police Regulations. JOHN GIOUT, Inspector of Chimnies. 31st May 1827.

QUEBEC.—Printed and Published by SAMUEL NELSON No. 3, Mountain-Street.—Price 20s. per annum

LONDON, July 28th.—Mr. Canning entertained the American Minister and a select party at dinner on Thursday, at the seat of the Duke of Devonshire, at Chiswick.

Several additional failures have occurred at the Stock Exchange to day, but that of Mr. Henty, being perhaps more than an equal in amount to the whole put together, has received the chief attention. His losses are much greater than was at first supposed, as the differences against him were ascertained this morning to amount to £110,000, and some small accounts still remained to be examined within the hour but do not exceed £4000; so that there is left an aggregate loss of £106,000 to be divided among those who had taken bargains with him for the setting day. Considering how young a member Mr. Henty is of the Stock Exchange, for his standing there is not more than three or four years, the degree of credit he contrived to establish is most extraordinary. In the list of his creditors are to be found some of the most experienced members of the Stock Exchange, who had all the means of knowing, from daily observation, that he was pursuing a ruinous course of speculation. A deputation of his creditors waited on him last night, to whom he is said to have made the very candid confession, that when the July account in Consols commenced he was not possessed of a shilling he could call his own.

LONDON, July 31st.—A German mail this afternoon has brought very late letters from Vienna, viz. to the 24th inst. They contain the important information that the Pacha of Egypt had determined not to act in concert with Turkey. We may now therefore conclude with tolerable certainty that the statement of yesterday regarding his neutrality is correct.

Brazil and Buenos Ayres.—It seems certain that the British Government have received despatches from Brazil respecting the signature of the preliminaries of peace between Brazil and Buenos Ayres, and it is asserted with confidence on this authority, that besides the payment of a considerable sum by Buenos Ayres to Brazil, it has been determined by the treaty that Monte Video, and a considerable portion of what is called the Banda Oriental, is to be formed into an independent government under the protection of Great Britain; as to the particular form of government nothing has been ascertained, but it is considered that it will be Buenos Ayres—republican. The intelligence was communicated in the city at a late hour to day.

From Vienna, it is stated that important orders had been despatched from Petersburg to Mohilow and Tulezin, the headquarters of the armies of the South and West. No unusual movement, however, had yet taken place amongst the troops, who remained in their respective cantonments. It was reported that the Emperor Nicolas would shortly visit the corps d'armee in Bessarabia. The rumour was considered well founded, and as an indication that great events were preparing in that quarter.

The accounts from Constantinople come down to the commencement of the present month. They confirm former statements of the extraordinary effort made by the Sultan, to speedily raise a powerful army. Being determined to hear of no further proposal in favour of the Greeks, and knowing to what danger that resolution exposed him, he exerted himself with spirit to meet and to surmount them.

The Commercial Treaty which Mr. Poinsett, the Ambassador from the United States, has been some time negotiating with Mexico, was not likely to be speedily concluded. It was quite understood that the Congress and Senate would reject every proposition that would be adverse to the English interests; but, at present, the Treaty is rejected, because it lays down a different line of boundary to that which had before been adopted, and by which the Americans lay claim to the rich province of Texas. The American Minister is an intriguing clever man, but the Mexicans are firm in the determination not to give up one acre of their territory.

MADRID, July 8th.—A guerrilla party composed of Portuguese refugees and some Spaniards, among whom are two dismissed Lieutenants, entered on the 27th ult. into the Portuguese territory by Alcanices, surprised the village of Constantim, killed the sentinels, plundered some houses, and then returned into Castille. The next day the Commander of the Spanish line caused seven of them to be arrested; among whom were the two Lieut. Colonels, who are going to be tried.

A new band of insurgents has appeared in Catalonia about Braga. It is affirmed now that the conspiracy at Algeiras is wholly imaginary.

CRIMINAL LAW.

During the last session of Parliament, several acts have been passed with a view to improve the criminal jurisprudence of England, by lopping off those exorbitant and unmeaning technicalities by which the laws have been heretofore incumbered, and to make the punishment for particular offences more certain. Subjoined is an abstract of the statute:—

1. If any person not having the privilege of peerage, being arraigned upon an indictment for treason, felony, or piracy, shall plead thereto 'not guilty,' he shall by such plea, without further form, be deemed to have put himself upon his country for trial.
2. If any person charged with an indictment refuse to plead, the Court shall order the proper officer to enter a plea of 'not guilty' and the plea so recorded shall have the same effect as if such person had actually pleaded.
3. When any person indicted shall challenge a greater number of men returned as jurors than allowed by law, such challenge shall be void, and the trial proceed.
4. No plea setting forth any attainder shall be pleaded in bar of any indictment, unless the attainder be for the same offence as that charged in the indictment.
5. The jury empanelled to try persons shall not inquire concerning his lands, &c. &c.
6. Benefit of clergy with respect to persons convicted of felony shall be abolished.
7. No person convicted of felony shall suffer death, unless it be for some felony which was excluded from the benefit of the clergy before or on the first day of the present session of Parliament, or which have been or shall be made punishable with death by some statute passed after that day.
8. Persons convicted of felony not punishable with death shall be liable to be transported beyond the seas for seven years, or imprisoned for any term not exceeding two years. If a male (the Court thinking fit), he may once, twice, or thrice, publicly or privately be whipped.
9. The Court may order hard labour or solitary confinement as part of the sentence of imprisonment.
10. If a person under sentence for another crime is convicted of felony, the Court may pass a second sentence, to commence, after the expiration of the first.
11. Any person convicted a second time of felony, shall be liable to be transported for life or a term not less than seven years or imprisoned for any term not exceeding four years. Certificate of conviction may omit the formal part, the substance only being necessary. Clerk or officer uttering a false certificate, liable to seven years transportation, or imprisoned not exceeding two years, and in addition to be thrice publicly or privately whipped. Offences prosecuted in the Court of Admiralty subject to the same punishments as offences committed upon the land.
13. Offenders convicted of any felony punishable with death, receiving a free pardon under the Royal sign manual, shall prevent any subsequent conviction.—London paper.

New York, September 5.

The ship *Bolivar*, Wilson, arrived at this port yesterday, from Port Glasgow, whence she sailed on the 5th of August, but brought no newspapers or letters news. Captain Richardson, returned to this port, not many days ago, from their land expedition to the arctic regions. They sailed in the *James Cropper*, for Liverpool, after a very brief stay in this city. During the stay of these gentlemen here, the Recorder and General Morton waited on them on behalf of the Corporation; and presented them severally with a copy of Mr. Colden's Memoir, and a Canal Medal.

New York, Aug. 31st 1827.

Sir—I have the honor, in behalf of the City of New York, to send you with a copy of Mr. Colden's Memoir on the New York Canal, and a Medal which was struck by order of the Corporation, to commemorate the completion of the Erie Canal. It is presented to you, Sir, as a tribute of public respect for your distinguished services as Commander of the Land Arctic Expedition, which has contributed so much to the cause of Science, and enlarge our knowledge of this Hemisphere. With sentiments of the highest respect,
R. RIKER,
Recorder of the City of New York.

New York, Aug. 31st 1827.

Sir—I have the honor to acknowledge the receipt of Mr. Colden's Memoir on the New York Canal, and a Medal which was struck by order of the Corporation, to commemorate the completion of the Erie Canal, which was presented to me this day on behalf of the City of New York, by yourself, in a manner peculiarly affixing to my feelings, for which kind office I request you to accept my sincere thanks.

The assurance which your letter conveys, that those interesting relations were to be considered as a tribute of public respect for services as commander of the land arctic expedition demands my warm gratitude, and I beg you to do me the honor of communicating to the Corporation of the City of New York that I feel a deep obligation to its members for these very distinguished marks of their favor.

Among the pleasing circumstances of my late voyage I shall ever rank those of having, in its earliest stage, become acquainted with the society of the City of New York, and of having travelled long a large portion of the Erie Canal.—The latter will enable me more readily to appreciate the great energies put forth in such a vast undertaking, and which I most sincerely trust will prove a source of increasing wealth and prosperity to the state. I have the honor to be, Sir, with the greatest respect, your most obedient servant,
JOHN FRANKLIN, Capt. R. N.
To the Hon. R. RIKER, Recorder of the City of New York.

HALIFAX, August 17th 1827.

Conduct of the new Jamaica towards the Colonies.—We received by the *Condor*, Jamaica Papers to the 22d ult. A meeting of the Commissioners of Public Accounts had been held at Kingston, (Jam.) for the purpose of taking into consideration communication from the Lieutenant Governor, relative to the land resuming the payment of the subsistence of the Troops.

After the letter of Mr. Whitton Horton, by which the Duties collected by the Custom House Officers under Mr. Huskisson's Act, were directed to be paid over to the Receiver General, was read, a long debate ensued, which, unlike most West Indian discussions, was marked by a fair measure of candour and conciliatory feeling. Mr. Huxley opened the debate, by referring to the Duke of Manchester's conduct in the matter, and informing that, as the Custom House Salaries were provided for by the Tonnage Duty Bill, the Duties collected under the Imperial Act, were at the entire disposal of the Assembly, he alluded in the following terms to the readiness with which the new Government had applied itself to the question:—

"I call your attention to the promptness of the new Colonial Secretary to our complaints. Lord Goderich, who has shown himself as Chancellor of the Exchequer, a man of business, of energy, and of detail, no sooner takes possession of the colonial office, than he steps, as in truth it would appear, at once into the nature of the Jamaica Question. Would Lord Bessborough have gone to work with half the heart, half the ability, or any of the change in the cabinet, a blessing to the colonies, and to the Empire, and I am glad to see such a man as Lord Goderich in the house of Peers."

He then moved a resolution to the effect that the subsistence of the troops should be resumed till the meeting of the Assembly, and another, expressive of the sense of the Board, with regard to the promptness displayed by the new Colonial Secretary.

Mr. Batty contended that the arrangement was only temporary, and that nothing should be done on the part of the Colony, until all its grievances were redressed. He was followed by Mr. Lunan, the following is a paragraph, of his address:—"His Majesty's Ministers indeed, have gone very far to conciliate this colony, they have ordered an act of Parliament, regulating the commerce of the empire, to take effect in Jamaica, they have collected the duties on our customs, and directed that the Receiver General of the Island, shall be paid all the duties under both the Colonial and British Acts—what could they possibly do more towards redressing our grievances?" After some further discussion, the following resolution was moved by Mr. Lunan, and carried with little or no opposition:—

"Having maturely considered the letters from the Agent of the 15th and 21st of May, the enclosure from Mr. Horton, and also the communication from his honor the Lieutenant Governor, and applying the conciliatory spirit of the correspondence to the proceedings and enactments made in the late Session of Assembly:—

Resolved.—That instructions having been received from His Majesty's Ministers that the Custom House Officers shall discontinue the collection of the duties under the acts commonly called Receiver General's Acts, and that those duties shall be levied by the Receiver General, in the same manner as he did prior to the passing of those acts, it is the opinion of the board that the supply to His Majesty's white troops be continued by the contractors, and that the Receiver General do pay the several accounts for the subsistence and expenses of the army, on being certified, as has been customary, from the first day of June last, as soon as the arrangements alluded to in Mr. Horton's letter of 21st May last, may last by the Custom House Officers, refunded and paid over to the Receiver General."

MONTEAL, (Wednesday) Sept. 12th.

In the course of the last week Mr. Delisle, the active and intelligent High Constable of this district received a communication from the gentlemen connected with the Banking establishment at St. Alban in the County of Franklin, in the neighbouring State of Vermont, stating that an individual calling himself Anthony Beaulieu, a Canadian, was in confinement there charged with a robbery at that establishment, and that from several circumstances which had transpired it was supposed that he had been engaged in divers robberies and burglaries in Lower Canada. Mr. Delisle paid immediate attention to this notification, and on his arrival found the person suspected of the robbery, and on his arrival found the person suspected of the robbery. He recognized the man as one Antoine Vaudry, a name of some celebrity in the criminal records of the King's Bench. After his apprehension the premises were searched and \$190 were discovered, which had been concealed in an out-house, six gold and silver watches and a quantity of gold coin also came to light in various parts of his dwelling. The man offered 1000 dollars to any one who would become bail for him and stated that he had 500 dollars in gold, which were concealed in such a manner as to render their discovery impracticable.

It appears that this Vaudry established himself at St. Alban's about two years ago in company with a female who passed for his wife—that his plan of robbery was, and apparently correct department had gained him the respect of his neighbours who were ignorant that he made retreat with the spoils of his predatory incursions, and where new depredations might be planned in convenience and security. On his arrival there he purchased a lot of ground close to the churches, built a house, and set up his brother as a blacksmith. He himself lived on his means, stating he had a Cooperage at Quebec, that he was in the habit of shipping deals to London, and that he had acquired a considerable sum with his wife. He was generally looked upon as an honest man, and moved with his wife in respectable society. This woman's name is Marie Verduc, and she is by her means known in Montreal and Quebec. Mr. Vaudry had lately purchased a mare, for which he gave \$50 dollars, and kept her at a livery at a considerable expense. His wife was possessed of a splendid wardrobe, a quantity of Jewellery, gold watch and chain, &c. and every thing indicated comparative opulence.

Mr. Delisle was informed, that in the course of the spring Vaudry had circulated a considerable quantity of doubloons, and other gold coins of the same description with those which belonged to Messire Masse.

We understand that it is the intention of the Government to claim this criminal from the United States, in order that he may undergo his trial for the felonies in which he is strongly suspected to have been implicated.

LOUIS BOERGONNE, an old offender, whose name is well known in this Province, was arrested at Chambly on the 26th ult. on suspicion of being concerned in the late robbery of the Bank of St. Alban's. He had a considerable quantity of money about his person. On Saturday evening last was launched from the shipyard of Robert Hunter Esq. the barge *Commece* intended as a tender to the Steam Tow Boat *John Molson*.

QUEBEC:

THURSDAY 15th SEPTEMBER 1827.

We received yesterday the London papers of the 31st July, with Liverpool to the 5th August, and they present a serious aspect. The Russian fleet of nine vessels of the line and nine frigates destined for the Mediterranean had not yet arrived in England but was daily expected. The French have 25 vessels of war on that station; this power having increased its forces suddenly, and preparations to despatch more are going on. Three British ships of the line passed Gibraltar straits on the 14th July. The Porte is said to be resolute, and making extensive preparations. The Pacha of Egypt, it is alleged, has been induced by the European powers to remain neutral. The Russian armies have been reinforced in Bessarabia.

Despatches from Sir Wm. Clinton of the 14th July were received at the Colonial Office on the 20th. The British army in Portugal remained at stationary. Sir Horatio Taylor went to Windsor on the 26th to submit his proposition for the reduction of the army to His Majesty.

We have the Halifax, St. John, N. B. and other papers from that part of the Colonies up to the 20th ultimo.

The *Kingsfisher* was at Pictou on the 15th. Advices from the Lower Provinces represent the crops which were at one time very promising, as having entirely failed from smut and wet weather. In this Province, the crop of wheat is certainly much below an average, particularly on the south side of the Saint Lawrence, where in many instances, owing to the grub, smut and wet weather early in the season, the return will hardly equal the quantity sowed.

THE ROMAN CATHOLIC CLERGY OF LOWER-CANADA AND THE COLONIAL ADMINISTRATION.

It is vain to attempt to conceal that the public attack on the Roman Catholic Clergy of this Province, in relation to the late election, is countenanced by the Colonial Administration. The prominent actors are its creatures, the Journals published under its direction are the channels through which this calumnious attack is directed. It is the same spirit which has been in operation against the *claque*, as they call the representation of the country; the same spirit, which would justify its own unjustifiable acts, by imputing misconduct to others.

A more false and unjustifiable attack was never made on any body of men than that which has been made by Mr. SIMONDS, the *profrat* of His Excellency the Governor in Chief, and the papers under the direction of the Executive, on the Canadian Clergy; for although "many" or "some" are only mentioned, it obviously reflects on the whole body.

It would be the business of those who make this attack to support it by proof, but they neither do nor can they support it against either "many" or "some" of the body. In the absence of all proof of calumnies thus launched into the world as food for the prejudices of a numerous class of the public, it may be permitted us to shew the source of this attack, and how utterly untenable or eridible are those who are concerned in it, on the alleged grounds of the Canadian Clergy having interfered in the late elections.

It has already been said, on another occasion, that the charge of non-interference is false; that in reality it is for non-interference in the election, that the Roman Catholic Clergy is assailed; it is for not having yielded to the *vaivava* on the part of the administration so to interfere, that they are now assailed.

The means by which the present Colonial Administration has attempted to wrest from the inhabitants of this Province the control over matters point out of their industry as secured by the Act of Supply sanctioned by the Legislative Council and the Executive in 1825, are well known. There has been no excess of delicacy in those means; and they have been employed at the risk of bringing the Colony into direct collision with the Mother Coun-

try, upon grounds similar to those upon which the old Colonies separated from Great Britain.

The Representative Assembly elected in 1824, had acquired a character of firmness and political independence, which did not suffer. His Excellency's advisers to believe that a majority could be found in it, who would give their constituents and dishonour themselves by attending in direct contradiction to their former votes. Long before the Session of 1827, it was publicly said, by persons connected with the administration, that the Assembly would be dissolved.

This was not one of these vain threats, with which it has been so often thought that a Canadian House of Assembly might be insulted. Measures were actually taken before the Session, to influence the elections; ignorantly to be sure, for the administration is remarkable for nothing so much as its ignorance of the country. The *turn him out* system was publicly proclaimed in the papers under the direction of the administration, to be extended even to constables and non-commissioned officers of militia; a "momentous struggle" was announced, in which "every man was to do his duty," viz. support "every measure of every administration" on pain of being *turned out*. And all this before the late Session, which ended in an abrupt prorogation and a dissolution.

To the Clergy who could not just then be threatened with being *turned out*, the following invitation, that they should use their "decisive influence," "to think and speak" on the "justice" of the case, was made. It is from the *Quebec Mercury*, edited by one of the King's Printers, of January 16th, 1827.

"Let the respectable Clergy throughout the Country Parishes be put in possession of it, and they will, from a sense of the justice of the case, (and it is only in this respect that the question ought to be put,) as well as from inclination, do their duty to the King, honestly speak out their sentiments, their influence in a rightful cause is decisive, and in none other ought, nor will they be expected, to take an interest. The rights of the Clergy and of the people are cognate and inseparable;—they are likewise inviolable. The maintenance and support of the rights of the one, is a pledge for the stability of the other. The downfall or successful invasion of the King's rights, leaves no pledge for the security of their own. But to repeat, it is not so much in this sense, as from a pure disinterested sense of the justice of the case, that it is desirable they should think and speak on the subject."

This was not a mere newspaper paragraph. It was written by a confidential associate of the Governor's Secretary, his brother Law Clerk in the Provincial Parliament, and who had then been, but lately, appointed to a lucrative situation in addition to others already held by him, who has since been placed at the head of the Magistrate's Office, District of Quebec, with a salary giving an annual income which a whole life of talents, probity and industry can rarely secure in Canada. Besides, this appeal to the Clergy on the part of the Administration, was printed in the *Gazette* published by the authority of the Government at Quebec, translated into French—circulated and sent, it has been said to all, certainly to several, of the *Cures*.

These gentlemen, no doubt, did consider the justice of the case; but they do not seem to have thought that it was "desirable" that they should "speak" on the subject, or exercise, or use, "influence" which the writer says is "decisive." As during the thirty-five years they have lived under a representative Government, they thought they ought not to interfere in differences between the constitutional authorities; as in 1810, even when, indirectly at least, invited thereto, by their ecclesiastical superior, they thought that meddling in electioneering contests was no part of their duty to their flock, or to the King. They did not take an active part in the elections; and those who in truth invited them so to do, are those who now make a pretended interference the ground of charges against them.

In a body of several hundred men it is impossible to say that no one of them has interfered and improperly interferred. But such interference ought to be proved against the individual, and not vaguely published by authority, as to affect the body to which they belong. Two of the most certainly did even vote at the election, both for protestants and administration candidates; one publicly recommended in church a protestant administration candidate, and was answered by one of his congregation in a speech delivered at the church door at the close of divine service. But all vague and unsupported accusations like those of Messrs. Simpson and Bellefleur and the Mercury and the papers published by authority, are calumnies on a body of the most respectable and most useful men both to the people and the Government.—Quebec, 5th Sept. 1827.

The last Quarterly Return of the Sick at the Emigrants' Hospital of this City exhibits a curious fact. Of 254 of the cases, 228 are stated as typhus. Of the 27 deaths, 20 were from typhus. The subjects affected were very generally Irish Emigrants who had arrived this season. The extent of the malady at this place this season, we believe, is without precedent. It is the same disease which created so much alarm in the Lower Provinces and in Upper-Canada, where unfortunately the same means of access to free hospitals and good professional treatment were not to be had. The spual poverty of the emigrants who have arrived this year was indeed remarkable. In addition to the evil of being very generally, large numbers of the emigrants have arrived among us with fatal contagious diseases.

The *Aurora Borealis* has been unusually brilliant and frequent during the last month. On Saturday and Sunday evening last it appeared in all its admirable and playful beauty, occupying a very large portion of the heavens, with the most fantastic and rapid changes. The light it gave was more considerable than that given by the full moon. At some points it exhibited several of the prismatic colours.

The cause of the *Aurora Borealis* is now generally referred to electricity; experiments shew that electric matter, when in contact with iron, without contact, becomes light in the individual, and is carried off. Such is in fact the air of the polar regions where long continued cold condenses the atmosphere near the earth, the upper strata being much lighter and less dense than those nearer the equator. In its changes near the pole it is commonly said to be crackling like the discharges of sparks of electricity. It furnishes light to the otherwise almost constantly dark six months winter of the arctic regions.

POSTSCRIPTUM.—Death of Mr. Canning, and Lord Goderich prime minister. We have received our New York papers to Saturday last. They furnish intelligence from London of the 15th August. Mr. Canning, whose public conduct and principles have certainly added glory to the English nation, died at Chiswick on the 8th. We refer to the obituary extracts:—

Chiswick, August 8th. Four o'clock, A. M. Mr. Canning expired this morning, without pain, at ten minutes before four o'clock.

His illness, it was stated, was a violent attack of inflammation in his side, which had existed for his lungs. There was at one time a stoppage of the bowels, which was speedily removed, but without any abatement of the inflammation.

On his decease, Lord Goderich was appointed, by His Majesty's command, to form a new Cabinet, and assurances were given that the Government would be conducted on the same principles as heretofore.—This assurance gave confidence and firmness to the Money market. The King wrote with his own hand an order to bestow the vacant appointment of Commissioner of Customs on Mr. Canning's private secretary, as a mark of respect for Mr. Canning's memory. Mr. Canning was only 57 years of age.

The London Sun says, that the King's choice of Lord Goderich as his Prime Minister has given great and general satisfaction. Mr. Canning's funeral was to take place on the 16th in Westminster Abbey, and to be strictly private.

(From the *Courier* of Aug. 11.) The first step taken by His Majesty, after the death of Mr. Canning, may be regarded as eminent for his kindness to the memory of the deceased. We allude to his sending for Lord Goderich and Mr. Sturges Bourne, with a view to the new arrangement of the Ministry; the former of them that colleague whom Mr. Canning had placed next to himself, as leader in the House of Lords; the latter, the oldest personal friend of Mr. Canning in the Cabinet.

It would not only be premature, however, but idle, to talk as yet of what may be the ultimate ministerial arrangements. Lord Goderich having received His Majesty's commands to form a Cabinet, or, to speak with more precision, to supply the vacancies occasioned by the lamented death of Mr. Canning, the noble Viscount is, of course, to be regarded as the individual who will be at the head of His Majesty's Government. Beyond this, no step has yet been taken; but one thing, we believe, is certain—there will be no change in the principles upon which Mr. Canning's government was established. A Cabinet Council was held at the Foreign Office, last night, which sat from nine o'clock till half past eleven. A messenger was despatched this morning, by Lord Goderich, to the King, communicating the result. London, August 12th. A good deal of intelligence is manifested to know who will be the successor of Mr. Canning, but it would be indiscreet to announce the appointment until after the funeral of Mr. Canning, which is to take place on Tuesday. It is generally believed that Lord Goderich will be appointed.

London, August 15.—The money market has not been very active to day, the prices have not varied much. Consols for the account have been 88 1/2 and 88 3/8; the nearest quotation at present is 88 1/2.

Various accounts of the 28th mention the defection of the Pacha of Egypt. The Porte had equipped of the foreign ministers the cause of the appearance of 80 vessels of war in the Mediterranean. Lord Cochrane was off Alexandria, and had refused an engagement with 15 of the Pacha's ships; after putting out to sea, he was again of the port on the 18th June, and a battle was expected. The Russian fleet for the Mediterranean general arrived at Falmouth August 8th. The dissolution of General Saldiverra caused a popular tumult at Lisbon on the 24th July, but it was allayed.

Mr. ENTON, May 1st, 1827, you, at 10, to enter my public protest against a party in a private suit still pending, endeavouring to alter the law, by appealing to the public, under the liberty of the press and English precedent. That liberty only exists as a necessary mean of obtaining a re-

mealy provided by the Law or the Constitution. The liberty of more defamalion, or of contumacious Court of Justice, is no part of the liberties of British Subjects. Public opinion has no jurisdiction, where it cannot have the effect of procuring a legal or constitutional remedy. Those who appeal to it, in other cases, insult public opinion, are enemies of the liberty of the press, and agents of disorder and injustice—at least such is the opinion of A BRITISH SUBJECT.

Arrivals from Canada.

At Belfast 7th July, *Dunlop*, Gowen; at Aberdeen 10th do, *George Canina*, Stephen; at St. John's 10th do, *Margaret*, Buck; at Glasgow 25th do, *Uttara*, Douglas; 28th do, *John*, Thomson; 29th do, *Minerva*, Richards; Deal 29th do, *Asia*, Ward; at Liverpool 9th do, *Star*, Atkinson; and Ontario, Willis; at the Clyde 25th do, *Earl Dalhousie*, Basil; at Dublin 25th do, *Lanah*, Walker; 27th do, *Thomas*, Dunlop; at Belfast 23d do, *Mary Ann*, Kane; at Yarmouth 25th do, *Baltic*, Miller.

SEPTEMBER SALE OF TEAS, 1827.

THE Agents of the Honble. East India Company in Canada, give notice that there will be put up to Public Sale at their Warehouses in Quebec, on Saturday the 15th September—a quantity of Teas equal to about 1200 Chests, and at Montreal on Saturday the 22nd September about 2500 Chests. Catalogues will be ready for delivery and Shew chests open for inspection at each place six days previous to the sales, which will commence at 11 o'clock in the forenoon.

FORSYTH, RICHARDSON & Co.

Agents to the Honble. E. India Comy.

Montreal, 20th August 1827.

FOR CHARTER, the brig *PILGRIM*, Geo. Brown, Master. Burthen per Register 200 Tons. Apply to JAS. HAMILTON & Co.

WANTED IMMEDIATELY.—A vessel of 150 to 180 tons register, for a safe port in the English Channel. J. HAMILTON & Co.

PUBLIC NOTICE is hereby given that my son Mr. ROBERT CAIRNS, junior, of Quebec, is duly authorized by me to transact the whole of my business, either in buying and selling, as well as for collecting debts and granting receipts, &c. In consequence whereof persons indebted to me are requested to pay the amount of their respective debts into his hands. Quebec, 11th Sept. 1827. ROBERT CAIRNS

IRISH LINENS and BLANKETS: Just received and to be had at private sale from M. WALSH, Esq. in Mason's Hall, a few cases superior Grass Bleached Irish Linen, and Whitney Blankets, first quality, from 10 to 14 quarters. 15th Sept. 1827.

SALES BY AUCTION.

Cloths.—By MELVIN & BARNES, to-morrow, FRIDAY the 14th instant, at TWELVE O'CLOCK precisely, for account and benefit of the underwriters or others concerned.

THIRTY EIGHT Pieces superfine CLOTHS, contents of Bale [R. M. Q.] No. 28, landed in a damaged state from the Robert Burns, Capt. Atkins, from Liverpool. 15th Sept. 1825.

Dry Goods, Black Pepper, Shoes, Boots, &c.—By MARTIN CHINIC, on FRIDAY the 14th inst. at ONE O'CLOCK.

TWENTY Packages of Woollen & Cotton Goods, landed from the Ship Robert Burns, from Liverpool; consisting in superfine, fine and common Cloths, Flouze, Kerseys, worsted Hose, printed Calicoes, Shirtings, Irish Linen, Cambric, Furniture Calicoe, Black Pepper, Shoes, Boots, &c. 15th Sept. 1827.

Dry Goods.—By DUPONT & McNICOL, on FRIDAY, the 14th instant, at ONE O'CLOCK.

FIFTEEN Bales and Cases Cotton and Woollen Goods just received, comprising an assortment of Furniture and Garment Calicoes, Striped and Checked Cottons, Ticks, fine and common Cloths, Bombazines, Shawls, and 2 Cases Irish Linen, 5 Bales Ducks, 1 Bale Dowls, 1 Dito 10-4 Sheeting, and a variety of other articles.

AT PRIVATE SALE.

Jamaica Spirits, Molasses, Muscovado Sugar. 15th Sept. 1827.

Coal.—By MELVIN & BARNES, on SATURDAY next, the 15th instant at ONE O'CLOCK, on Jones's Wharf, Pres-de-ville.

ONE Hundred and ninety Tons best large Grate COALS, just landed from the Wm. Appleton from Liverpool.—15th Sept. 1827.

Tons of Furniture, Horses, Carts, Carriages, Harness, London Porter, Calf Skins, Montreal Apples, Yellow Soap, Dry Goods.—By M. WALSH, on SATURDAY 15th instant at ONE O'CLOCK.

HOUSEHOLD FURNITURE of every description, Horses, Carts, Calashes and Harness, Double and Single Seves, a Cooking Stove complete. 10 Cases London Porter, 6 dozen each, 20 Dozen English tanned Calf Skins, 20 Barrels Montreal Apples, 20 Boxes Yellow Soap, AFFRA without. A general assortment of DRY GOODS, viz. Irish Linen, Brown Hollands, printed Calicoes and Cambrics, Whitney Blankets from 8 to 14 quarters, one Ble Morselles Quills and Compenans, a few pieces black and other Colour Stuffs, rich figured and plain Satin Dresses, Black Sarsets, Lace Veils, Sewing Silks and a variety of other articles.—15th 8 pt.

Window Glass, Canada Plates, Cognac Brandy, Iron, Corks, Soap, Lemons, Nails, Coals, Dry Goods, &c. &c.—By J. & J. M. FRASER, on SATURDAY next, 15th inst. at ONE O'CLOCK, received per Rocket from Liverpool.

ONE Hundred Boxes Window Glass, assorted sizes.

100 Dito Canada Plates, 6 Pipes Brandy, (Cognac) 10 Tons Iron, 12 Bags Corks, 100 Boxes Soap, 100 Boxes Lemons, 50 Cask Nails, 41 Tons Coals.

ALSO.—2 Cases striped and checked Muslins, 3 Cases superfine Cloths, 2 Bales Flannels, 3 Cases Calicoes, 2 Cases Irish Linens, 1 Case Jacquets, 1 Case Cambrics, 1 Case Verona Hdkcs, 1 Bale Flusings, and other goods.—15th Sept.

Codage.—By J. & J. M. FRASER, on TUESDAY next, 18th instant, at ONE O'CLOCK.

FIFTY C H. Pa. of English Cordage, a sorted sizes.—15th Sept. 1827.

Superior Bene Carlo Wine.—By J. & J. FRASER, on SATURDAY 22nd inst. at ONE O'CLOCK, on Mr. Atkinson's Wharf, positively without reserve.

ONE Hundred Pipes Superior Bene Carlo Wine, and other articles.—10th Sept. 1827.

French Goods, just imported direct from France.—By J. & J. M. FRASER, on MONDAY and TUESDAY, 24th and 25th inst. at ONE O'CLOCK.

TWENTY SEVEN Packages containing:—Sight Plain Gros de Naples and fine figured ditto, Silk Flources, assorted colours, Black Silk Shirges for Linings, Fine stout Figura Silk Vestings, A rich assortment of Satins, Black and cold, Crapes, Dito ditto Crapes Lises, Black, white and cold, Tulle for Veils and Dresses, Green Gauze, fine French Cambric and Cambric Hdkcs, White, Black and Green Gauze Veils, An assortment of Gauze Shirges and Handkerchiefs, Laland Silk Handkerchiefs, black and blue, for gentlemen's wear, Britanica and Levantine Silk Handkerchiefs, Imitation Cashmere Shawls and Handkerchiefs, An extensive assortment of Ribbons, Black and white Silk Gloves and Hose, Fine Red and common Gloves, White, Grey and Black Ostrich Feathers, A large assortment of artificial Flowers, Paper Hangings, Black and white, White Lace Veils, 4-4 and 5-4 Bobbinets, Gimp and Bobbinet Laces, White, Black and Slate cold, Hose.

RUSSIE ET PERSE.

NOUVELLES DE L'ARMÉE DE GEORGIE. L'aidé-de-camp général... L'aidé-de-camp général Benkendorff...

Le 20, avant midi, la cavalerie persane, en nombre considérable, se portait de nouveau de Sardar-Abad sur sa première position...

Après une longue discussion, le grand conseil, à une très-forte majorité, a rejeté le projet de gouvernement, ainsi que les propositions relatives qui en faisaient suite.

Genève, 6 juillet. Ensuite de la nouvelle circonscription de l'évêché de Bâle, sa population catholique contiendra: Lucerne, 100,000 âmes; Berne, 42,000; Soleure, 45,949; Argovie, 68,000; Zug, 14,500; Thurgovie, 16,782; Bâle, 5,000. En tout, 290,031 âmes.

L'évêché de Fribourg (en Suisse), qui comprend tout le grand-duché de Bade (en Prusse), et qui comprend tout le grand-duché de Bade (en Prusse), et qui comprend tout le grand-duché de Bade (en Prusse)...

On écrit de Munich: « S. M. le roi de Bavière, par ordonnance du 30 juin, a convoqué l'assemblée des états du royaume, pour le 10 novembre prochain. Un second rescrit de la même date, nomme le feld-marschal prince de Wrede président de la chambre du conseil-d'état. »

Stuttgart, 6 juillet. Hier matin, les deux chambres des états s'étant réunies dans la salle de la chambre des députés, M. le conseiller-privé de Schmidlin, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la séance et a fait la lecture de la session par un discours à la fin duquel il a dit: « Les progrès de la législation secondent nos efforts pour la simplifier. Une session extraordinaire que S. M. a l'intention de convoquer pour l'hiver prochain, est consacrée à délibérer et à prendre une décision sur les projets de loi qui ont déjà été portés provisoirement à votre connaissance. »

Darmstadt, 25 juin. S. Exc. M. de Grolman, ministre d'état, a fait, aujourd'hui, devant l'assemblée des états, après une session qui a duré environ dix mois, un rapport sur les affaires de l'état. Le dernier numéro du Bulletin des Lois publie une ordonnance du 2 de ce mois, qui contient les dispositions relatives pour le duché de Silésie, le comté de Glatz et la margraviat de la Haute-Lusace.

Il y a 12 dans la classe des princes et des seigneurs 10 votes; 25 dans l'ordre équestre 50 votes; 52 dans la classe des villes 20 députés, et dans celle des communes 16 députés. Afin que dans l'ordre équestre le droit d'éligibilité soit fixé, il sera dressé dans chaque cercle une matricule de tous les biens nobles. Dans les classes des villes, la propriété foncière décide de l'éligibilité. Cette propriété doit être pour les grandes villes de 10,000 écus; dans les petites de 4,000, et dans les petites de 2,000, à l'exception de celles de Haute-Lusace, pour lesquelles il y a des dispositions particulières. Les communes, il faut, pour être éligible, une propriété qui, en Silésie et Glatz, soit soumise à une contribution foncière de 12 écus, et qui, dans la Haute-Lusace, consiste en 50 boisseaux de semences. Chaque député recevra 5 écus par jour pour assister aux assemblées, et 1 écu 10 gr. par mille pour frais de voyage.

Le Bulletin des Lois contient aussi sous la même date l'ordonnance pour l'organisation des cercles de cette province. Les cercles des cercles provinciaux forment les arrondissements des états d'écclésiastiques. L'assemblée de ces états est composée: 1° des propriétaires qui tiennent des propriétés de seigneuries et de biens nobles; 2° d'un député de chaque ville située dans les petites de 2,000 à 10,000 écus; 3° d'un député de chaque ville située dans les grandes de 10,000 écus et plus; 4° d'un député de chaque commune de 200 à 500 âmes. Les députés des villes doivent être des magistrats; si, dans les communes, il faut, pour être éligible, une propriété qui, en Silésie et Glatz, soit soumise à une contribution foncière de 12 écus, et qui, dans la Haute-Lusace, consiste en 50 boisseaux de semences. Chaque député recevra 5 écus par jour pour assister aux assemblées, et 1 écu 10 gr. par mille pour frais de voyage.

En ce qui concerne le projet de loi de S. M. à cet égard à la connaissance des ecclésiastiques de toutes les confessions, nous attendons de leur part qu'ils énoncent dans leurs discours publics toutes les expressions qui pourraient troubler la paix et l'union entre les différentes communautés religieuses, et qui ne se concilieraient point avec l'esprit de l'évangile et de la tolérance chrétienne. Les gens qui doivent être mieux informés affirment que Mlle Sontag, peu sensible à l'honneur de figurer dans un cercle d'écclésiastiques, refuse décidément le titre d'ambassadrice, pour suivre la carrière où le ciel l'a fait naître.

La Gazette ecclésiastique de Prusse annonce que le ministère prussien des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, négocie en ce moment avec la cour de Rome pour la confirmation de l'université de Bonn. On écrit de Berlin en date du 10 juin: « M. Beckerhoff, conseiller intime au ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, avait, depuis quelques années, fait connaître son intention d'entrer dans le sein de l'église catholique; il a en effet changé de religion dans un voyage qu'il a fait à Ratisbonne, et en a aussitôt informé S. M. A son retour, il trouva un ordre du cabinet du roi qui le destituait de ses fonctions. M. Beckerhoff est connu d'ailleurs comme un homme très-capable, et recevra probablement une pension proportionnée à ses anciens services. » (Gazette d'Ansbourg.)

On parle toujours d'une réunion des principaux souverains d'Allemagne. L'empereur d'Autriche et le roi de Bavière s'y rendront d'abord; ils seront joints ensuite par le roi de Prusse. M. Charles Bonaparte est arrivé le 10 juin à Amsterdam, venant de Florence. Il se rend à Rotterdam.

On écrit de Stockholm que le gouvernement suédois a proposé au Storting de Norvège de faire affirmer les mines d'argent de Kongsberg. Parmi les spéculateurs qui ont fait des offres à cet égard, MM. Watt, anglais, ont fait les propositions les plus élevées. Il existe cependant entre eux et le gouvernement une dernière difficulté à apaiser, en ce que MM. Watt veulent un bail de 100 ans, tandis que le gouvernement ne paraît pas décidé à en faire un pour un terme plus long que 50 années. On écrit de Stockholm, 19 juin: « S. A. R. Mlle la princesse royale est heureusement accouchée d'un fils hier à midi et un quart, au château de Haga. Il recevra au baptême les noms de François-Gustave-Oscar, et le titre de duc d'Uplande. LL. MM. l'empereur et l'impératrice d'Autriche sont invités par le roi à être parrain et marraine. »

On écrit de Stockholm que le gouvernement suédois a proposé au Storting de Norvège de faire affirmer les mines d'argent de Kongsberg. Parmi les spéculateurs qui ont fait des offres à cet égard, MM. Watt, anglais, ont fait les propositions les plus élevées. Il existe cependant entre eux et le gouvernement une dernière difficulté à apaiser, en ce que MM. Watt veulent un bail de 100 ans, tandis que le gouvernement ne paraît pas décidé à en faire un pour un terme plus long que 50 années. On écrit de Stockholm, 19 juin: « S. A. R. Mlle la princesse royale est heureusement accouchée d'un fils hier à midi et un quart, au château de Haga. Il recevra au baptême les noms de François-Gustave-Oscar, et le titre de duc d'Uplande. LL. MM. l'empereur et l'impératrice d'Autriche sont invités par le roi à être parrain et marraine. »

On écrit de Stockholm que le gouvernement suédois a proposé au Storting de Norvège de faire affirmer les mines d'argent de Kongsberg. Parmi les spéculateurs qui ont fait des offres à cet égard, MM. Watt, anglais, ont fait les propositions les plus élevées. Il existe cependant entre eux et le gouvernement une dernière difficulté à apaiser, en ce que MM. Watt veulent un bail de 100 ans, tandis que le gouvernement ne paraît pas décidé à en faire un pour un terme plus long que 50 années. On écrit de Stockholm, 19 juin: « S. A. R. Mlle la princesse royale est heureusement accouchée d'un fils hier à midi et un quart, au château de Haga. Il recevra au baptême les noms de François-Gustave-Oscar, et le titre de duc d'Uplande. LL. MM. l'empereur et l'impératrice d'Autriche sont invités par le roi à être parrain et marraine. »

à l'aide de l'influence dont il jouit sur les siens, il s'emploiera continuellement à faire obtenir ce qui lui semblera le plus utile à l'église. « Mais nous ne devons pas seulement pourvoir aux églises de la Germanie; notre cœur se représente avec une anxiété chaque jour plus grande ces églises des Indes occidentales qui, par suite d'une longue privation de pasteurs, gémissent de douleurs sous une funeste série de maux spirituels. Notre cœur sentait des blessures bien cuisantes chaque fois que nous parvenions les climats de ces îles, qui se plaignaient amèrement de n'avoir personne pour leur distribuer le pain évangélique, les instruire dans les salutaires maximes de la foi et de la religion, et insister sur l'observance des commandements de Dieu et de l'église, répondre à ce vœu, former la bouche à qui parlait de choses inutiles, et élargir et unir les liens engagés qui leur dressent des embûches. Profondément pénétré de la vue de tant de calamités, nous rappelant l'office apostolique à nous confié, et craignant le jugement divin dans lequel on nous demandera compte du sang des ouailles qui nous ont été remises, nous avons jugé nécessaire de préparer sans plus de retard les secours que demandent ces infatigables nous portons dans nos entrailles paternelles. Nous avons donc donné à ces églises des évêques ornés des vertus pastorales, avec l'assistance desquels elles seront promptement purifiées de toute souillure, relleuront heureusement, et porteront d'heureux fruits de salut éternel. Nous sommes certains que tous ceux qui ont été chargés de la conduite de la religion, la justice des uns, les mœurs et la bienveillance vigilante des autres, nous rappelleront avec plaisir à notre provoyance. « Entendait-il, supplions humblement le Père des miséricordes pour qu'il daigne secourir de ses bénédictions ces déterminations que nous prenons pour le bien spirituel des âmes. »

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

et des frais énormes. Il faut que le pays se borne à ses productions naturelles. On ne peut pas espérer que cette colonie devienne sous peu très-florissante, mais on peut au moins se flatter de la voir bientôt dans un état d'aisance que semble leur exemple et la fertilité du sol, qui est de la meilleure qualité. Ce que les missionnaires ont principalement en vue en établissant cette ferme, c'était d'engager les colons et ceux qui dans la suite viendraient s'établir près de la mission à suivre leur exemple et à cultiver, au lieu de se livrer uniquement à la traite avec les naturels du pays. M. Picard-Destromois vient d'arriver de cette mission, après un séjour de sept années. Il est remplacé par un M. Boucher, encore dans les ordres mineurs. La mission est encore composée de trois missionnaires, et compris Monseigneur de Jullipolis, dont le zèle, le courage et les vertus vraiment apostoliques font l'admiration de tous les amis de la religion qui ont l'avantage de connaître ce digne prélat. (Minerve.)

BAS-CANADA. Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

BAS-CANADA. Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

BAS-CANADA. Montreal, 10 septembre. Aujourd'hui se sont terminées les séances de la cour du banc du roi pour les causes criminelles et les sentences ont été prononcées. Louis Grandpré, Augustin Goguet et Adolphe Vézina, petit-larcin, condamnés les deux premiers à 3 mois, la dernière à 6 mois de prison. Marie Fraser et Noël Seriver, grand-larcin, à 6 mois de prison. Joseph Sinclair, bris de maison, sentence de mort enregistrée. Auguste Moses, pour vol de chapeau privément de la personne, sentence de mort enregistrée. Alexandre Fraser, pour faux, condamné à être pendu le 19 octobre. George Henderson et John Shields, pour avoir conjointement commis un meurtre sur la personne de Peter Richot, condamnés à être pendus aujourd'hui, mais dont l'exécution a été remise au 21 du courant. C'est avec douleur que nous annonçons la mort soudaine de M. Andrew Laing, marchand respectable de cette ville, et propriétaire des moulins du Petit-Saint-Esprit; occupé à préparer quelques petits articles nécessaires à la machine qui fait tourner un des moulins, il a été pris et se trouva embarrassé dans les roues, et perdit la vie à l'instant. Le 29 août. Hier, entre 8 et 9 heures du soir, une maison neuve à deux étages appartenant à P. Desjardins, un des créateurs de la Cour, sise près de l'église Saint-Jacques, a été consumée par le feu. Elle n'était pas assurée. Comme il n'y avait personne encore dans la maison, on pense que le feu y a été mis par un incendiaire.

BAS-CANADA. Montreal, 10 septembre.

A VENDRE, ce bel Etablissement situé sur la rive Maskinongé, (laquelle rivière se décharge dans le lac Saint-Pierre) appartenant à l'honorable l'abbé Pothier, savoir: Les Moulins, considérables en étendue et valeur, à farine et orge, à scier, à carder et fouler, et à faire le drap; y aient les maisons, hangars, forges, écuries et autres bâtiments convenables qui en dépendent; aussi, un hangar à bled sis à l'entrée de la rivière susdite.

Environ trois cent cinquante arpens de terre dans le meilleur état de culture, attenante au terrain des moulins; sur laquelle se bâtit une belle et spacieuse maison à deux étages, avec des dépendances analogues à l'établissement d'un gentilhomme, qui comprend aussi une superbe écurie, consistant en maison et autres bâtiments sur un plan très-étendu.

L'acquéreur désire acheter ou louer à longues années le fief Marie-Anne, sur lequel est situé l'établissement ci-dessus décrit, le propriétaire le vendra ou le bailera à ferme; et même dans le cas où l'étendue de terre serait un objet, est disposé à se défaire aussi, à pareille condition, de la seigneurie de Lanauidière qui y est adjacente.

Le fief Marie-Anne, situé dans le district des Trois-Rivières, comprend cette partie de Carufel sise au nord-est de la rivière Maskinongé, avec la banalité dans toute la seigneurie Carufel, et joint en profondeur à la seigneurie de Lanauidière; cette seigneurie est située partie dans le district de Montréal et partie dans celui des Trois-Rivières; il y a peu de concessions de terres dans cette seigneurie, en proportion à son étendue; le sol est riche et bien boisé, en bois de construction, bois franc &c.; la rivière Maskinongé, qui prend sa source dans un superbe lac du même nom, (qui se trouve compris dans la seigneurie, de forme ovale d'environ mille milles de circonférence, abondant en poisson et particulièrement en l'espèce nommée Maskinongé) traverse cette seigneurie diagonalement et se décharge dans le lac Saint-Pierre. Il y a le long de cette rivière plusieurs places à moulin particulièrement à la chute, qui est située sur le front de la seigneurie, où il y a un espace d'environ douze arpens de cascades et de rapides, qui offrent successivement les situations les plus avantageuses pour la construction de moulins. Dans les environs et à la proximité de la chute, il y a une quantité de mines de fer, qui offrent tous les moyens d'y établir des forges à l'éclair.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire à Montréal, qui n'exigera de l'acquéreur qu'une partie du prix de vente et laissera le reste payable à terme, ou même à rente constituée. — Montréal, 29 mars 1827.

Bureau de la Compagnie du Canada, York, 28 juillet 1827.

LES cent premiers emplacements dans Guelphé, la ville nouvelle de la compagnie, étant tous engagés à vingt piastres l'emplacement, et presque toute la deuxième centaine au taux avancé de trente piastres, le prix des emplacements, après le 15 août, sera de quarante piastres, et celui des terres dans le voisinage de deux piastres et demie par cent acres, payables comme il est dit dans le précédent avertissement, savoir, les emplacements dans la ville argent comptant, et les terres en cinq années par versements.

On a ouvert un chemin de la ville à Waterloo, de la largeur de trois chaînes, y compris l'espace découvert de chaque bord; un autre à Eremosa; un troisième s'ouvre dans la direction de Dundas, et sera fait à travers les réserves du clergé aux frais du gouvernement; un quatrième s'ouvre aussi vers la ligne entre Nichol et Woolwich; et un chemin direct entre York et Guelphé est projeté par les habitants des lieux intermédiaires: de sorte qu'on peut déjà considérer la ville comme la plus centrale de la province, indépendamment de ses grands avantages locaux et des cours d'eau pour moulins et usines. Une moitié de l'argent provenant de la vente des emplacements continue d'être assignée pour la dotation d'une école publique, dont les fondements seront posés le 15 août.

On ne pourra voir le plan de la ville et le diagramme des terres qu'en s'adressant, sur les lieux, à M. Prior.

JOHN GALT.

A VENDRE. — Les propriétés désirables qui suivent, situées en la 2e. concession de la paroisse Saint-Grégoire, à deux lieues des Trois-Rivières et environ une demi-lieue de l'église de Saint-Grégoire, savoir: Un moulin à farine, à deux moulages, avec droit de banalité; Deux petits moulins à scies, d'une scierie chacun; Avec douze acres de bonne prairie.

Le pays est bien habité à l'entour, et le moulin à farine est toujours bien employé lorsqu'il y a assez d'eau.

Il y a du bois en abondance dans le voisinage. On peut acheter des billots des habitants, livrés au moulin, à 25 piastres le cent pour l'épave et 50 piastres le cent pour le pin. Le moulin est à environ 50 arpens du lac Saint-Paul, qui se décharge par la rivière Godfrey dans le Saint-Laurent vis-à-vis des Trois-Rivières, et où, jusqu'à la fin de juin, les bateaux peuvent remonter.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. DEMOULIN, notaire aux Trois-Rivières, M. JOSEPH LEBLANC, sur les lieux; ou M. W. PRICE à Québec.

Québec, 15 janvier 1827.

A VENDRE. — Le fief et seigneurie de Deschambault, située à treize lieues de Québec, sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent, contenant une lieue et demie de front sur trois lieues de profondeur, ayant un bon moulin à farine, avec droit de banalité, lequel se trouve avantageusement situé pour le commerce, les vaisseaux pouvant y accoster facilement tant pour recevoir que pour y déposer leurs cargaisons. La rivière Sainte-Anne qui traverse cette seigneurie contient une pêche à saumon assez considérable qu'on pourrait améliorer de façon à en retirer un bon revenu.

Aussi le domaine de la dite seigneurie, de cinq arpens de front sur les trois lieues de profondeur (dont le sol est excellent) avec de belles prairies, un manoir bien bâti en pierre et les granges, étables et autres dépendances, le tout en bon ordre et agréablement situé.

Le domaine et la seigneurie seront vendus ensemble ou séparément.

Pour plus amples informations il faut s'adresser, sur les lieux, à Louis FLUHI de LAGROENIERE, écuier, propriétaire, ou à E. B. LINDSAY, notaire, en son étude à la Basse-ville de Québec, rue Saint-Pierre — Québec, 22 juin 1827.

A VENDRE de gré à gré, la belle maison en bois vis-à-vis la traversée du Carouge, de vingt-quatre pieds carrés, et dans un poste excellent pour le commerce, avec une très-bonne boulangerie.

Aussi la petite maison adjacente.

Les bâtiments sont neufs et en très-bon état. Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire JOSEPH DUPILLE, près de l'église de Sainte-Foy, ou à Thomas Levalée, marchand, faubourg Saint-Roch.

Si cette propriété n'est pas vendue de gré à gré d'ici au 24 septembre prochain, elle sera ce jour-là vendue à l'encan, à 2 heures de l'après-midi, sur les lieux. — 7 juin 1827.

A VENDRE. avec toutes les sûretés nécessaires à l'acquéreur, un emplacement rue Saint-Valer, de 66 pieds de front sur 59 de profondeur, ensemble une maison en pierre de 25 pieds carrés à deux étages, et un hangar par derrière, aussi à deux étages; le tout en très-bon ordre. Pour plus amples informations, s'adresser à M. Allé sur les lieux. — Québec, 2 mai 1827.

A VENDRE, la maison de feu M. Rod, rue Saint-Pierre. Le bas en est à présent occupé comme magasin d'épicerie par MM. Rouffev et Tait, et sa situation au centre des affaires en fait un poste excellent. Il sera donné des termes de paiement faciles. S'adresser sur les lieux. — 26 mars 1827.

A VENDRE. la maison et dépendances autrefois la demeure de feu l'honorable Mr. de LANAUDIÈRE, No. 9. Rue du Palais. S'adresser à Mr. WILLIAM MORRISON, en cette ville; ou à Mr. POTHIER, Propriétaire, à Montréal, qui donnera toutes facilités quant aux termes de paiement, ou même en disposera à rente constituée. — Québec, 27 Mars 1826.

A VENDRE, la maison, TERRE &c. communes sous le nom de WOLFS-FIELD, appartenant à DAVID MUNKO, écuier. Pour plus amples informations s'adresser à MATHIEU BELL.

Québec, 30 janvier 1826.

UNE TERRE excellente à vendre dans le Township de Leeds, à environ 45 milles de Québec, contenant 176 acres, dont 50 en culture, avec une belle maison de charpente, et autres bâtiments. Les animaux et les récoltes, consistant en bled, orge, avoine, pois, navets, foin, &c., seront estimés. Pour plus amples informations, s'adresser à M. WALSH, écuier et courtier à Québec. — 25 août 1827.

SUCCESSION GONDIE. — A louer les maisons suivantes, appartenant à la succession de feu John Gondie: Une maison à Saint-Roch, à présent occupée par Madame Gondie, avec cour, étable, remise, &c. Cette maison, très-commodée et dans le meilleur état, est bien adaptée pour une famille respectable.

Une maison en pierre située rue de Richelieu, faubourg Saint-Jean, près du sommet de la côte d'Abraham, avec une boucherie, cour, étable, &c.; y appartenant. Cette propriété est bien arrangée pour un boucher. Pour plus amples informations, s'adresser à JOHN KERR, agent de la succession.

Québec, 7 avril 1827.

A LOUER deux maisons de pierre appartenant à la succession de feu M. McClure, situées rue Saint-Joseph, dont l'une est devant occupée par le défunt et l'autre par M. J. & J. Thornton; chaque maison a des voutes et caves spacieuses, avec cour et étable. Aussi cette autre maison à trois étages, appartenant à la même succession, située rue Couillard.

Pour plus amples informations, on s'adressera à M. Bélanger, notaire, rue Saint-Jean. — 9 janvier 1827.

AUX CULTIVATEURS. — Le soussigné informe les cultivateurs de cette paroisse, qu'il a fait tirer une ligne dans le centre du premier rang des terres de FRAMPTON, dans laquelle il se propose de faire ouvrir un chemin. Il concédera les terres de chaque côté de cette ligne, en raison de dix schellings quelconques, c'est-à-dire, par cinquante arpens, sans autres charges quelconques, et les de faire et d'entretenir les chemins seulement exceptés. Ils en jouiront pendant trois ans sans payer de rente.

N. B. Ces terres se trouvent à 2 lieues et 2 lieues et demie des églises de Saint-Marie et de Saint-Joseph de la Nouvelle-Beauce. S'adresser à JACQUES VOYER, Québec, 6 avril 1827.

A LOUER, et en donner possession immédiatement, une Maison spacieuse, rue Craig, faubourg Saint-Roch, près du pont Dorchester. Ce bâtiment est bien situé pour une auberge, et sera loué comme une seule maison ou divisé de manière à convenir à plusieurs familles qui désireraient de petits appartements.

Aussi, une Maison élégante et en très-bon état, à la Pointe-Lévi, située près du quai du bateau à vapeur, très-convenable pour une résidence d'été. S'adresser à JOHN KERR, Agent de la succession Gondie. Québec, 28 juin 1827.

A LOUER, avec possession au 1er mai prochain: Le QUAL, les HANGARS, la MAISON, &c., ci-devant occupés par MM. S. T. CORRIE & Co. S'adresser à W. G. SHEPPARD.

La BRASSERIE du Cap-Diamant, le QUAL, HANGAR, &c., seront à LOUER le 1er novembre 1827, par W. G. S.

A LOUER, un bureau dans la maison main tenant occupée par Messrs. R. Wood & Co. rue Saint-Pierre, vis-à-vis la Banque de Québec, avec un hangar en pierre et cave. S'adresser au propriétaire soussigné, Ed. GLACKEMEYER, Québec, 8 mars 1827. N. P.

A LOUER, avec possession après le 16 du courant, la maison et le jardin sur les rues Saint-Stanislas et Sainte-Angèle, haute-ville, ci-devant appartenant au juge PYZE, et maintenant occupés par M. PEXISTON, payeur du 71e régiment. S'adresser à M. COWAN, rue de la Montagne, n° 5.

N. B. S'il se présente un locataire convenable pour plusieurs années, les changements et réparations qu'il pourrait désirer, seront alloués sur plan et devis.

A LOUER, du 1er mai prochain, une maison à deux étages, très-commodée, avec de bonnes écuries, remise, &c. Pour informations s'adresser sur les lieux, rue Saint-Georges, n. 9, près la Batterie Québec, 2 février 1827.

A LOUER, pour une ou plusieurs années, avec possession au 1er mai prochain: toutes les Isles de Kamouraska, avec les dépendances, &c., pour faire la pêche; avec aussi droit de chasse. Pour informations, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. Paschal Taché, ou à M. J. B. Larue à Québec. — 28 juillet 1827.

BAZAAR DE SARONY, RUE DE LA MONTAGNE, Nos. 24 et 25.

Le soussigné a l'honneur d'inviter les Messieurs et les Dames de cette ville à visiter son Bazar, qui, pour le nombre et la variété des objets, n'a point d'égal dans cette province, et qui a été considérablement augmenté de marchandises reçues cette année par l'Ontario, le Saint-Laurent, le Clifton, l'Eleonor, et le Holland, consistant en assortiments généraux de joailleries, ouvrages argentés et en bronze, coutellerie, mercerie, parfumeries, et autres marchandises trop nombreuses pour être détaillées ici, mais dont il se propose de répandre des catalogues de temps en temps, pour la commodité du public. On trouvera ses prix fixes très-modérés, et celles de ses pratiques qui ont toujours été punctuelles auront six mois de crédit. Il sera fait un escompte de deux schellings par livre en faveur de ceux qui paieront comptant, pourvu qu'ils achètent pour plus d'une livre à la fois.

A. SARONY.

MONTRES, ARGENTERIES, &c. &c.

A VENDRE, un grand assortiment de vaisselle argenterie double, de la meilleure qualité, avec bords d'argent; montres d'or et d'argent, et une grande variété de joailleries, façon de Londres, du plus beau travail, en or pur; ornements d'argent, dorés, argentés, noirs et d'acier; couteaux et fourchettes de table et de dessert, à manches d'ivoire, de la meilleure sorte; dito à manches de corne de cerf; services de porcelaine élégants pour le thé et le déjeuner; cabarets à thé; tire-bouchons à patente; thermomètres; cuillères, fourchettes, couteaux à poisson, casseroles, &c. argentés sur acier; théières d'émail fin; garnitures de feu; vaisselle vernissée; miroirs de toilette; cadrans d'horloges et matériaux de montres; faïence imprimée bleue assortie; verreries de cristal coupé très-riches et en grande variété; ornements de cheminée; quincailleries communes; broches; ciseaux; peintures; joujoux, &c., &c., &c.

Ces marchandises sont garanties des meilleures qualités et seront vendues à bon marché pour argent comptant ou à bon crédit. Québec, 1er mars 1827.

JOHN ROBB, rue Saint-Pierre, no. 1.

P. S. Il sera fait un escompte libéral en faveur de ceux qui achèteront au lot.

VINS, EAU-DE-VIE, MUSCADES, &c. — Nouvellement reçus de Londres, par l'Endeavour et l'Eu-phrosine: 15 caisses vin clair de la plus belle qualité 15 caisses vieux chères brun 1 pipe 7 barriques vin de Porto supérieur — En magasin — Eau-de-vie, muscades, &c. Quai de Hunt, 6 juillet 1827. M. B. MEYER.

FRUITS, VINS, HUILE D'OLIVE, SAVON, &c. — A vendre, la cargaison de la goélette Wanderer, venant de Messine, savoir: Citrons, raisins de Zante, de Lipari, &c.; huile d'olive, jus de citron, vinaigre de vin blanc, noix, amandes, savon, liège, vin de Marsala, madère de Bronté et de l'Étna en barriques et quarts, &c., &c. S'adresser à JAMES HUNT, 6 juillet 1827.

LA CARGAISON DU BRIGANTIN MARY, venant de Saint-Christophe: 20 barriques } cassonade 67 tierces } 95 quarts } Se débarquant au quai de Jones et à vendre par 17 juillet 1827. JAMES BLACK.

A VENDRE: 25 tonnes de classe 25,000 pieds de chêne 12,000 ditto pin 10,000 ditto orme 160 billots cèdre rouge S'adresser à ROBERT STEWART, quai de Hunt, 15 mars 1827.

RHUM ET SUCRE — Se débarquant maintenant et à vendre chez le soussigné: 82 tonnes rhum de la Grande 19 ditto d'Antigua 19 barriques sucre de la Trinité de qualité supérieure. Quai Saint-André, 21 juin. WM. DOUGLAS.

VIENT d'arriver par l'Ontario, Cloches d'églises de chapelles et de vaisseaux, aussi pierres à moulages françaises. MICHEL CLOUET, Québec, 16 mai 1827.

Le soussigné vient de recevoir et offre en vente un Liquide infatigable pour la destruction des mouches, autres insectes, etc., etc. Ses vertus et les directions pour s'en servir peuvent se voir sur l'étiquette des bouteilles. A. SARONY, Rue de la Montagne, nos. 24 et 25. Québec, 27 juillet 1828.

BOIS DE CONSTRUCTION. — A vendre, une quantité de bon bois de chêne blanc et madriers de pin de seconde qualité. JOSEPH DYKE, rue Saint-George, Haute-Ville. Québec, août 1827.

POISSON. — A vendre par le soussigné: 500 quarts de harengs de la meilleure qualité 500 » maquereaux paquets en gros sel et inspectés. Québec, 9 août 1827. F. BUTEAU.

FARINE. — Quelques demie quarts de farine supérieure, paquets pour usage domestique, nouvellement reçus et à vendre chez CH. A. HOLT, quai de la Reine. — Québec, 25 août 1827.

SAINDOUX. — 300 barils, nouvellement reçus d'en-haut, à vendre chez THOMAS LEGGE. — 5 mai 1827.

AVIS AUX AMATEURS DE PECHE. Le soussigné vient de débiter son grand assortiment de lignes, etc. A. SARONY, 21 juillet 1826.

FOIN. — Le soussigné a à vendre 3 ou 4,000 hottes de bon mil, à un prix raisonnable, livrable jusqu'à la fin de juin au pont de la Rivière-du-Loup, à bord des bateaux. Aussi, 500 minots de bonne avoine à un prix modeste, et livrable au même lieu. PIERRE FORTIER, Rivière-du-Loup, 16 mai 1827.

VINS, &c. — A vendre par les soussignés, au Québec Auction-Mat, rue Saint-Jean, n° 39, les effets suivants, nouvellement reçus par eux: 4 douz. vin clair 70 do do de Porto excellent 29 do do du supérieur 20 do do de Madère 15 do do de table 1 balie tapis de Bruxelles 2 do do de Kidderminster 1 do do de foyer 70,000 plumes clarifiées 1 balie cotons au métier à vapeur 1 do toile à draps, large d'une aune 2 caisses toile fine d'Irlande 2 do bombasettes assorties 200 caisses savon d'Angleterre 20 do do de Windsor 20 quarts noir à souliers 10 caisses anchois verts 700 dito moules à chandelles d'étain 1 caisse serliers assorties 2 caisses hottes et souliers 2 boucauts de quincailleries assorties 1 dito coutellerie 1 caisse galons

27 juillet 1827. BLOOD & MACDONALD.

A VENDRE par le soussigné à ses magasins, sur le quai de la Reine: Lard de différentes qualités, libre et en entrepôt

Beuf ditto, ditto, ditto Farine ditto, ditto, ditto Farine de bled-d'Inde, ditto, ditto Beurre et saindoux en petits barils Langues et trippes en barils pour le marché des Isles Tabac en barils 100,000 pieds chêne 200,000 pieds pin blanc 10,000 pieds plançons flottés à différentes anses 15 m. douves d'échalot 50 m. douves pour les Isles sur les quais de Bell et de Morrison. Québec, 28 juillet 1827. Ch. A. HOLT.

MAGASIN DE CHAPELLERIE DE QUÉBEC. — A. B. WICKSTEAD prie ses amis d'agréer ses remerciements bien sincères pour la bonté qu'ils ont eue d'attendre son approvisionnement du printemps, qu'il a eu la mortification de voir retardé par la non-arrivée des bâtiments qui devaient lui apporter ses effets, quoiqu'ils eussent été embarqués de bonne heure.

Il a maintenant le plaisir de leur annoncer qu'il vient de recevoir de Londres par l'Eufrasine, et de Liverpool par le Fame, son assortiment de chapeaux de ce printemps, lequel consiste en Chapeaux de castor superfins pour le clergé Chapeaux de castor superfins, noirs et gris, pour hommes Chapeaux de castor pour les dames, de la meilleure qualité, garnis au complet Chapeaux de femme, imitation de castor, noirs et gris Chapeaux d'hommes, imitation de castor, fins et communs Chapeaux pour enfants et jeunes gens

— Aussi: Une caisse de véritables plumes d'autruche, de toutes couleurs, les plus belles qui aient jamais été importées dans ce pays 15 MM. les marchands de la ville et de la campagne seront fournis, comme de coutume, à des conditions avantageuses Chapeaux d'homme et de femme ajustés et réparés. 7 juillet 1827.

BOISSONS, SUCRES, ÉPICERIES, PEINTURES, CLOUS, &c. — A vendre aux magasins de CHARLES NOYES, rue Saint-Paul: Eau-de-vie de Cognac, Genièvre Cassonade et sucre raffiné Raisins de Corinthe, huile à salade Gingembre et muscades Indigo, savon blanc et brun Amidon, mine de plomb Pierre bleue, moutarde Huile de lin bouillie double Sel de table en paquets Clous de toute sorte Peintures de toute couleur Tabac en feuille, saindoux Faïence assortie en paquets Québec, 28 mai 1827.

CHARBON, BOUTEILLES, FER, PEINTURES, &c. — Reçus par l'Ajax, de New-Orléans, et à vendre: 700 chaldrons du meilleur charbon de Walsend 200 grosses de bouteilles à vin 10 tonnes fer de Galles assorti Peintures de différentes couleurs

Aussi à vendre: Un superbe stanhé supérieur, neuf, avec essieu de diligence, parfaitement neuf. S'adresser à H. GOWEN & Co. Québec, 28 mai 1827.

MARCHANDISES FRANÇAISES. — Le soussigné vient de recevoir de France, par le Medway, venant de Londres, un assortiment de marchandises françaises tel qu'il n'en avait jamais été importé dans ce pays, consistant en porcelaine de Sèvres, comprenant des services pour le thé et le café, vases, ornements de cheminée et autres; souliers de soie, fleurs artificielles de toute sorte, riches bracelets, bretelles de soie, eau de lavander de rose, et eau de Cologne; un grand assortiment de parfums, horloges et tabatières à musique, lunettes montées en argent, et une variété d'autres articles.

Vins de Champagne, d'Hermitage, de Saumur, de Bordeaux, &c., et véritable eau-de-vie de Cognac. Rue Saint-Jean, vis-à-vis le général Wolfe, 15 août 1827. J. B. MARTINUCCI.

FONDS CONSTAMMENT A VENDRE: Lettres de change du gouvernement Lettres de change sur Londres à 50 et 60 jours de vue Actions de la compagnie d'assurance contre le feu Actions de la banque de Québec Actions du canal de Welland Traités sur New-York Traités sur Montréal Or, &c.

La plus haute prime donnée pour les billets d'officiers. Toutes transactions pécuniaires négociées par le soussigné. 20 avril 1827. H. N. PATTON, courtier de change et de fonds à Québec.

RHUM, &c. — 300 tonnes rhum de la Jamaïque, de Demerara, de la Grenade et de Saint-Vincent 10 barriques et 5 pipes genièvre de Hollande 20 pipes vin de Fayal supérieur 20 barriques chères de Malaga 6 caisses vin de Bourgogne supérieur 120 caisses citrons de Messine en bon état, à vendre chez JAMES GIBB, Québec, 30 juin 1827. Rue Saint-Pierre n° 15.

A VENDRE: ESPRIT de la Jamaïque, RHUM des Isles sous le vent, CASSONADE, VINS de Porto, d'Espagne et de Ténériffe Pierre bleue, peinture blanche, rouge et noire, couperose, clous 5/4 à 28, vitres 6 1/2 x 7 1/2 et 7 1/2 x 8, coutellerie, huile de loup-marlin pâle, huile de lin d'Angleterre, 6 douzaines bouteilles huile de castor, cuir à semelles, peaux de mouton, braise, godouin et té-bertholme.

Aussi, un assortiment de lainages et cotonnades, souliers d'homme, de femme et d'enfant. Rue Saint-Matthieu, 5 juillet 1827. MARTIN CHINIC, marchand à commission.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIURE. — rue Sainte-Ursule, n° 2. — PETER ET WILLIAM HERRING préviennent très-respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils se proposent d'exercer l'art de la reliure dans toutes ses branches au lieu ci-dessus. Ils régleront aussi les livres blancs, tireront les impressions sur planches de cuivre, &c. Ils ont engagé un ouvrier expérimenté venu d'Europe, et ils espèrent mériter de l'encouragement par leur assiduité et leur ponctualité. Tous ordres seront exécutés avec soin et diligence. 6 août 1827.

ROBERT CAIRNS, marchand tailleur, informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a reçu son approvisionnement accoutumé de marchandises de sa branche, qu'il emploiera en habillements de la manière la plus à la mode, pour argent comptant ou crédit approuvé. Il désire aussi les prévenir qu'il envoie régulièrement ses comptes le premier mai et le premier octobre, et s'étend à être payé à ces époques; étant déterminé de ne point travailler à d'autres conditions.

Il a aussi à prier ceux qui ont reçu leurs comptes de les payer immédiatement. Québec, 18 novembre 1824.

LES CREANCIERS de feu SAMUEL THOMAS CORRIE et de la ci-devant société de S. T. CORRIE et compagnie, sont prévenus que le soussigné curateur a aujourd'hui obtenu l'autorisation légale de faire la distribution des deniers entre ses mains, appartenant à la dite succession. Les dits créanciers seront en conséquence payés immédiatement, en par eux s'adressant au soussigné à son bureau, rue Saint-Pierre. Québec, 25 août 1827. JOHN KERR.

Le soussigné a été élu curateur à la succession vacante de feu John Lambton, ci-devant enseigne au 5ème Royal Veteran Battalion, avertit tous ceux à qui il peut être dû par la dite succession de présenter leurs comptes dans le courant de ce mois en l'étude de Mre. Lafore, notaire, rue Sainte-Anne, haute-ville de Québec. FRANCIS COULSON 5 juillet 1827.

ALOUER du premier d'octobre prochain, aux Trois-Rivières, pour tel nombre d'années que l'on voudra, la Maison et dépendances situées sur la rue d'Armes et ci-devant occupées par le soussigné. La maison est spacieuse, et très-commodée pour une famille nombreuse. Les autres bâtiments sont en très-bon état; le jardin est grand et contient quelques arbres et arbustes précieux. Pour les conditions s'adresser au soussigné à Montréal, ou sur les lieux. Montréal, 29 août 1827. L. GUGY.

A VENDRE la goélette MARGUERITE, du port de 102 tonneaux, un cable tout neuf et chaînes de fer, ancres, grelins, avec tout ses agrès et apparaux. S'adresser au propriétaire ou à Monsieur Olivier Brunet, marchand à la Basse-ville. — 20 août 1827.

AVERTISSEMENT. — Ceux qui doivent à la succession de feu Monsieur MORTIER, sont priés de payer au soussigné; et ceux à qui il est dû sont aussi priés de lui envoyer leurs comptes, afin qu'ils soient liquidés. Québec, 5 septembre 1827. MARTIN MOFFATT, Exécuteur testamentaire.

AVERTISSEMENT. — Ceux qui doivent à la succession de feu Jean Bélanger écuier, sont priés de payer au soussigné, et ceux à qui il est dû sont aussi priés de lui envoyer leurs comptes, afin qu'ils soient liquidés. Québec, 30 août 1827. FRANÇOIS BELANGER, Exécuteur testamentaire.

RHUM ET SUCRE. — 130 tonnes rhum de la Jamaïque 150 tonnes rhum de Demerara fort et de bon fumet 50 barriques } cassonade brillante à vendre chez JAMES GIBB, rue Saint-Pierre, n° 15. Québec, 6 septembre 1827.

TOILES D'IRLANDE. — Quelques caisses de Toile fine de 4 quarts, de qualité supérieure; au mousseline et indienne nouvellement reçues par le Hope et à vendre chez les soussignés. JAMES HAMILTON & Co.

SEI, SAVON, PEINTURES ET VINS. — 250 tonneaux de sel et 200 caisses de savon jaune, nouvellement reçus par la Lady Digby de Liverpool et à vendre par les soussignés, qui ont aussi à vendre: peintures, vins de Chères, de Porto, clair et lachryma Christi en bouteille; vins clairs, de Bénédictin et de Sicile en futaie. 30 août. JAMES HAMILTON & Co.

PORTRAITS DES CHEFS HURONS de Lorette (gravés), à vendre chez NELSON & COWAN, rue de la Montagne, n° 5. Ils ont été peints à Londres, après avoir été présentés au roi en 1825, dans le costume de leur nation. Ces portraits sont compris en deux gravures de 19 pouces sur 24, et sont considérés comme bien ressemblants. Le coloris et l'exécution sont excellents. Prix, pour les deux gravures, 20s.

CHEVAL ÉCHAPPÉ. — Il s'est échappé, il y a quelques jours, de la ferme de M. Thomas Atkins, à la Petite-Rivière, un grand cheval bai américain, d'environ six ans. La personne qui l'aurait en sa possession, sera remboursée de tous ses frais, en l'envoyant à ladite ferme ou aux écuries de M. Cady. Québec, 27 août 1827.

AVIS. — La société ci-devant existante entre les soussignés sous le nom d'Antoine Bisson & compagnie, a été dissoute par consentement mutuel à compter du 1er mai dernier, et toutes personnes ayant des comptes avec la dite société sont requises de les présenter à M. A. Bisson, qui est seul chargé de les régler. Signés ANTOINE BISSON, Québec, 7 juin 1827. ANDREW L. FRASER.

La société qui existait depuis quelque temps à Québec, sous la raison de Handyside, Stewart & Co., est aujourd'hui dissoute par consentement mutuel. Tous ceux qui à la dite société ont des comptes, sont priés d'envoyer leur comptes à Robert Stewart, l'un des soussignés, qui est autorisé à les régler, ainsi qu'à recevoir tout ce qui pourrait être dû à la société. Montréal, 15 février 1827. ADAM HANDYSIDE, DAVID HANDYSIDE, ROBERT STEWART.

LES soussignés étant entrés en société sous raison DUPONT & M'NICOL, informent le public qu'ils ont loué la grande propriété rue Saint-Matthieu, à présent occupée par M. J. Hamilton & Co., où ils se proposent de commencer le 1er mai comme encanteurs et courtiers et marchands à commission, et se flattent par leur ponctualité et leur attention de mériter l'encouragement de leurs amis. W. D. DUPONT, Québec, 28 avril 1827. T. N. M'NICOL.

AVIS. — Les soussignés étant entrés en société, feront commerce à Québec, à dater de ce jour, sous la raison TUCKER & STEWART. THOMAS TUCKER, Québec, 8 mai 1827. ROBERT STEWART.

LES soussignés ayant contracté société sous le nom et raison d'A. C. FRER ET COMPAGNIE, ont l'honneur d'offrir leurs services à leurs amis et au public comme marchands commissionnaires pour la vente des produits des Isles. 24 mai 1827. CH. A. HOLT, A. C. FRER.

CONTRAT. — Les syndics soussignés dument élus pour surveiller la bâtisse de l'église de Charlebourg, recevront les propositions des charpentiers, jusqu'au premier jour d'octobre. Tous les matériaux seront fournis. JEAN DERY, JEAN TRUDELLÉ, CHARLES LECLERC, J. B. BEDARD, BARNABÉ PARENT, J. B. BEDARD, ANR. BEDARD, prétre. Charlebourg, 25 juillet 1827.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PHENIX DE LONDRES. — Les soussignés ayant été nommés, ensemble et chacun d'eux séparément, agents de la compagnie d'assurance du Phénix de Londres, contre les accidents du feu, pour les provinces du Canada, prennent la liberté d'annoncer au public, et de solliciter la continuation de l'encouragement si long-temps et si libéralement accordé à ladite compagnie dans ces provinces. Les polices d'assurance, accordées par les derniers agents, dans tous les cas où le risque reste le même, peuvent être renouvelées, à mesure qu'elles expirent, en payant aux soussignés les taux pour l'année suivante. Les risques ordinaires, comprenant ceux des vaisseaux sur les chantiers, ou à l'ancre dans le port, continuer